

Parc naturel Burdinale - Mehaigne



Rapport
d'activités
2023



INTRODUCTION	1
ZOOM SUR QUELQUES PROJETS	2
AXE 1 PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL	3
DE NOMBREUSES PETITES ACTIONS EN FAVEUR DE LA NATURE	3
ANALYSE TERRITORIALE ET ÉCOTOXICOLOGIQUE DE DEUX ESPÈCES EN DÉCLIN : LA CHEVÊCHE D'ATHÉNA ET LE MOINEAU FRIQUET	4
JARDIN DE LA MAISON DU PARC NATUREL : AMÉNAGEMENT DE LA MARE ET CRÉATION D'UNE ZONE SÈCHE	5
BUDGET CONSERVATION DE LA NATURE	6
QUELQUES ACTIONS 2023 DU PÔLE NATURE ET BIODIVERSITÉ EN PHOTOS	9
AXE 2 PAYSAGES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	12
RÉDACTION DU RIÉ ET ENQUÊTE PUBLIQUE DE LA CHARTE PAYSAGÈRE	12
QUELQUES ACTIONS 2022 DU PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE EN PHOTOS	13
AXE 3 DÉVELOPPEMENT RURAL ET ÉCONOMIQUE.....	15
C3PAUX, QUAND LES AGRICULTEURS TRAVAILLENT AVEC LES AUXILIAIRES !	15
PROJET D'ALIMENTATION DURABLE DANS LES ÉCOLES	16
QUELQUES ACTIONS 2023 DU PÔLE AGRICULTURE DURABLE EN PHOTOS.....	17
AXE TRANSVERSAL COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION	18
RUCHER COLLECTIF ET ANIMATION SUR LES ABEILLES.....	18
LA PREMIÈRE FÊTE DU PARC NATUREL & CIE	19
DES ANIMATIONS ET ACTIVITÉS AUTOUR DU RETOUR DU LOUP EN PARTENARIAT AVEC LE CENTRE CULTUREL BRAIVES-BURDINNE	20
QUELQUES PHOTOS POUR ILLUSTRER DES ACTIONS TRANSVERSALES... ..	21
ON A PARLÉ DE NOUS DANS LA PRESSE... ..	30
EN RADIO ET EN TÉLÉ	31
TROMBINOSCOPE DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU PNB.....	32
COMPTES 2023	33
TABLEAUX SYNTHÉTIQUES DES RÉALISATIONS 2023	34
TABLEAUX DE SYNTHÈSE DES OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION	49

INTRODUCTION

La diversité et le nombre des actions menées par le Parc naturel Burdinale-Mehaigne en collaboration avec ses partenaires rendent l'exercice de rédaction du rapport d'activités assez complexe. Décrire chaque action en quelques lignes rendrait rapidement le présent document assez indigeste. C'est pourquoi depuis plusieurs années, nous avons opté pour une présentation de nos rapports d'activités sous une forme un peu différente pour rendre la lecture plus agréable. Nous décrivons chaque année un peu plus en détail une dizaine d'actions. Ce ne sont pas forcément les actions qui ont pris le plus de temps ou de moyens, car certaines actions récurrentes mobilisent particulièrement l'équipe et ne sont pas décrites tous les ans. Certaines actions que nous mettons en lumière sont un peu emblématiques de cette année. Il peut s'agir d'actions commencées ou terminées durant l'année ou bien encore des projets qui ont connu une belle avancée. Nous avons également envie de parler de toutes ces petites actions que l'on mène et qu'on ne met pas forcément en lumière habituellement. Ces quelques pages permettent de voir la diversité de nos actions mais ne sont qu'une partie du résultat du travail de l'équipe du Parc naturel. L'ensemble des activités réalisées est listé dans les tableaux des pages 35 à 50 en regard des objectifs que nous nous sommes fixés dans notre plan de gestion à 10 ans. Ces tableaux reprennent dans une colonne les actions que nous menons de façon récurrente et dans une deuxième, celle qui sont plus spécifique à l'année 2023.

ZOOM SUR QUELQUES PROJETS

AXE 1 PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL	3
DE NOMBREUSES PETITES ACTIONS EN FAVEUR DE LA NATURE	3
ANALYSE TERRITORIALE ET ÉCOTOXICOLOGIQUE DE DEUX ESPÈCES EN DÉCLIN : LA CHEVÊCHE D'ATHÉNA ET LE MOINEAU FRIQUET	4
JARDIN DE LA MAISON DU PARC NATUREL : AMÉNAGEMENT DE LA MARE ET CRÉATION D'UNE ZONE SÈCHE	5
BUDGET CONSERVATION DE LA NATURE	6
QUELQUES ACTIONS 2023 DU PÔLE NATURE ET BIODIVERSITÉ EN PHOTOS	9
 AXE 2 PAYSAGES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	 12
RÉDACTION DU RIE ET ENQUÊTE PUBLIQUE DE LA CHARTE PAYSAGÈRE	12
QUELQUES ACTIONS 2022 DU PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE EN PHOTOS	13
 AXE 3 DÉVELOPPEMENT RURAL ET ÉCONOMIQUE	 15
C3PAUX, QUAND LES AGRICULTEURS TRAVAILLENT AVEC LES AUXILIAIRES !	15
PROJET D'ALIMENTATION DURABLE DANS LES ÉCOLES	16
QUELQUES ACTIONS 2023 DU PÔLE AGRICULTURE DURABLE EN PHOTOS	17
 AXE TRANSVERSAL COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION	 18
RUCHER COLLECTIF ET ANIMATION SUR LES ABEILLES	18
LA PREMIÈRE FÊTE DU PARC NATUREL & CIE	19
DES ANIMATIONS ET ACTIVITÉS AUTOUR DU RETOUR DU LOUP EN PARTENARIAT AVEC LE CENTRE CULTUREL BRAIVES-BURDINNE	20
QUELQUES PHOTOS POUR ILLUSTRER DES ACTIONS TRANSVERSALES	21

DE NOMBREUSES PETITES ACTIONS EN FAVEUR DE LA NATURE

Dans notre travail, nous menons de nombreuses actions sur le long terme et ce sont souvent ces actions plus conséquentes que nous mettons en avant dans nos publications et nos rapports d'activités. Mais nous oublions souvent de mettre en avant le fait que nous passons un temps de travail conséquent à réaliser de petites actions qui sont aussi importantes et utiles que les autres. Dans ce zoom, nous vous parlerons donc de quelques petites actions menées en 2023.

Le 31 mai 2023, nos partenaires du Contrat de Rivière Meuse-Aval nous contactent car ils viennent d'apprendre que des travaux de stabilisation allaient être réalisés le 1^{er} juin le long d'une berge de la Mehaigne. Le problème est que ces travaux pourraient avoir un impact important sur une population de Mulettes épaisses présentes à cet endroit précis. La Mulette épaisse est une espèce de bivalve strictement protégée supportant mal les pollutions et les perturbations au sein de leur habitat, le déplacement d'un maximum d'individus était indispensable pour leur sauvegarde dans cette zone.

Pour déplacer cette espèce, il est nécessaire d'avoir une autorisation, ainsi, avec le soutien du Département de l'Étude du Milieu Naturel et Agricole (DEMNA), nous avons pu aider le Contrat de Rivière Meuse-Aval. 196 mulettes épaisses ont été collectées sur 75m de rivière. Ce nombre important d'individus témoigne d'une belle densité de population à cet endroit et de l'opportunité du sauvetage. Malheureusement, le reste de la zone n'a pu être prospecté à cause d'une augmentation rapide de la turbidité de l'eau et d'une profondeur trop importante qui rendait la visibilité totalement nulle. Les mulettes collectées ont été relâchées quelques centaines de mètres en amont dans un milieu totalement adapté.

Notons que la population de Mulette épaisse présente sur la Mehaigne est la seule population reproductrice au nord du sillon Sambre-et-Meuse avec les Honnelles ! Cela valait vraiment la peine d'enfiler nos waders.



En 2023, nous avons également été appelé pour des animaux sauvages blessés. Bien entendu, nous conseillons le plus souvent aux personnes de contacter le CREAVES d'Andenne qui est le plus proche mais parfois, les personnes n'ont pas le temps alors nous essayons d'aider. Nous avons reçu un appel nous signalant un Faucon crécerelle blessé le long d'une route de campagne. Ni une ni deux, nous prenons la camionnette du Parc naturel pour nous rendre sur place. Pas de chance, le Faucon crécerelle est visible mais il se cache dans les branches d'un fourré épineux. Nous sommes à deux et au bout de quelques minutes nous parvenons à l'attraper. Nous le mettons bien à l'abri et le conduisons au CREAVES. Au total, cela nous aura occupé un petit moment mais cet animal aura au moins eu une chance de s'en sortir.

Lors d'une visite du jardin des insectes de l'école de Fallais, nous constatons qu'un arbre têtard planté quelques années auparavant est à terre. Bonne nouvelle, le Castor est présent sur le site. Le planning de la journée est modifié afin de mettre en place des protections autour des arbres plantés par les enfants. Le Castor pourra profiter des nombreux autres arbres présents sur le site.

Des petites actions comme celles-là, nous en menons très régulièrement et il est impossible de toutes les énoncer sur une seule page.

Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	4 - 6	10 - 14
Contribution(s) secondaire(s)	9	22

ANALYSE TERRITORIALE ET ÉCOTOXICOLOGIQUE DE DEUX ESPÈCES EN DÉCLIN : LA CHEVÊCHE D'ATHÉNA ET LE MOINEAU FRIQUET

Ce projet a été lancé au mois de mars 2023 dans le cadre de l'action 123 du Plan de Relance de la Wallonie. Il est le fruit d'une collaboration entre des ornithologues passionnés issus du Parc naturel et de l'Université de Liège, L'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique ainsi que du Département de la Nature et des Forêts.

La première phase du projet a consisté à mettre en place des inventaires concernant les deux espèces afin d'évaluer l'état de leurs populations. La méthodologie de recensement de la Chevêche d'Athéna a été établie sur base de l'inventaire de 2014 réalisé par le Parc naturel. Durant cet ancien inventaire, 62 territoires avaient pu être déterminés en effectuant deux passages sur le territoire. En 2023, un seul passage a pu être effectué, mais plus de 65 territoires ont été identifiés sur l'ensemble du territoire des quatre communes du Parc naturel. Nous pouvons en déduire que l'état de cette population est resté relativement stable depuis ces dix dernières années.

Les résultats de l'inventaire mené sur l'état de la population de Moineau friquet ne sont malheureusement pas aussi positifs. La méthode mise en place en 2023 consistait à mener des observations sur les sites de nidification répertoriés au cours de ces 10 dernières années dans la zone du projet. L'espèce n'a pu être observée que sur 4 sites dont un, seulement, se situe sur le territoire du Parc naturel, les trois autres se trouvant dans la zone tampon du projet (5 km autour du PNBM). De plus, un seul de ces sites faisait partie des anciennes données d'observation. Considérant ces résultats, nous nous sommes fixés comme objectif pour 2024 de prospecter sur une plus grande superficie déterminée en fonction du capital humain disponible, ces inventaires n'étant possibles que grâce à la participation active de nombreux bénévoles.

Au terme de ces premiers recensements, des endroits propices à la mise en place de nichoirs ont été déterminés en fonction des observations effectives ainsi qu'en prenant en compte certains facteurs liés aux besoins de l'étude (notamment la présence de bandes MAEC). À la fin de l'année 2023, pas moins d'une cinquantaine de nichoirs sur les 80 prévus pour la fin du mois de février 2024 avaient déjà



été placés dont la majorité a été réalisés avec soin par les ouvriers du Parc naturel.

Ils ont été installés principalement sur des terrains de propriétaires privés avec lesquels des conventions ont été établies. Selon la configuration des lieux, ils ont été suspendus à des arbres, fixés sur des piquets ou encore incorporés au bâti. Dix agriculteurs de la région ont pris part au projet. En parallèle, des essais ont été menés par nos partenaires en vue du balisage de dix Chevêches d'Athéna afin d'obtenir des informations précises concernant leurs habitudes comportementales et leurs adaptations éventuelles aux changements environnementaux. Des prélèvements de matériel biologique ont également été effectués afin de déterminer l'impact des pesticides environnants sur les deux espèces.

Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projet
Contribution(s) principale(s)	4	9-10
Contribution(s) secondaire(s)	8-9-31	19-22-75

JARDIN DE LA MAISON DU PARC NATUREL : AMENAGEMENT DE LA MARE ET CREATION D'UNE ZONE SECHE

Dans le cadre de l'accueil de la biodiversité, nous avons continué à rendre le site de la Ferme de la Grosse Tour de plus en plus attrayant pour la nature. Tous ces aménagements mis en place sont une vitrine pour le réseau des jardins au naturel du Parc naturel, *les Apis Jardins*.

Dans la mare existant depuis 2018, nous avons pu mettre en place des plantations et autres aménagements minéraux. Nous avons d'abord procédé à la plantation de végétaux indigènes dans la mare (ex : *Lythrum salicaria*, *Caltha palustris*, *Iris pseudoacorus*...). Parmi les végétaux utilisés se trouvent des plantes oxygénantes ainsi que des plantes sur lesquelles les tritons peuvent pondre en se servant des feuilles pour enrouler leurs œufs. Nous avons également installé certaines plantes qui peuvent être utiles en cas de canicule en occupant la surface du plan d'eau et en limitant l'évaporation (Nymphéacées) ou d'autres encore, qui grâce à leurs floraisons, attirent de nombreux insectes dont des pollinisateurs. La liste des avantages d'un plan d'eau végétalisé est encore bien plus longue.



Après les plantations dans la mare, nous avons placé des nattes en toile de coco afin de cacher la bâche noire et créer une zone végétalisée à cet endroit via la réalisation d'un semis de plantes indigènes.

Et enfin, avec le surplus de pierres destinées à la réalisation du mur en pierre sèche, nous avons parachevé les travaux d'aménagement de la mare en installant des zones pierreuses au niveau des berges.

Depuis ces dernières touches apportées à la mare, nous avons pu constater une augmentation de la biodiversité avec la présence de tritons, de nombreuses libellules et la visite agréable du Martin-pêcheur.

Toujours dans l'optique des nouveaux aménagements du jardin de la Maison du Parc naturel, nous avons réalisé une zone sèche en vue d'accueillir une potentielle nouvelle biodiversité typique de ces milieux.

La création de cette zone a été l'occasion de réaliser, dans le cadre d'une formation ouverte au public, un mur en pierre sèche basé sur des techniques anciennes. La formation s'est étalée sur 3 jours de weekend et comprenait une approche théorique de base (aspect historique aussi bien qu'artistique et surtout technique) et une approche pratique. Cette partie de formation a vu les participants encadrer par un formateur expérimenté, ériger le mur en respectant les techniques préalablement exposées. Il est revenu à l'équipe de terrain du Parc naturel de terminer les travaux et l'aménagement de la zone. Nous y avons planté des *Sedums* ssp. (orpins) et autres végétaux susceptibles de s'épanouir dans des milieux plus arides. Nous espérons retrouver au sein du réseau *Les Apis Jardins* ce type de réalisation accueillant pour la biodiversité.

Un partenariat avec Carmeuse nous a permis de réaliser une zone sableuse destinée à certains insectes fouisseurs dont des abeilles sauvages qui creusent dans le sol pour y pondre leurs œufs.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	2, 3, 4, 7, 32	4, 8, 9, 10, 16, 77
Contribution(s) secondaire(s)	24, 27, 31, 32, 33	59, 60, 66, 70, 71, 72, 78, 81

BUDGET CONSERVATION DE LA NATURE

Cette année, le budget conservation de la nature a été utilisé pour mener à bien différentes actions et en préparer sur le long terme. Voici un résumé de l'utilisation que nous avons pu faire de ce budget bien utile.

Les ouvriers de la nature

Une partie du budget permet de pouvoir assurer notre équipe d'ouvriers de la nature qui œuvrent de façon directe ou indirect dans quasiment tous nos projets nature. Même si l'apport est minime par rapport aux frais de personnel total de l'équipe d'ouvrier, il est nécessaire pour maintenir l'équilibre et pouvoir développer des projets nature en dehors de financement spécifiques (montage de barrages batraciens, gestion de site naturels) et pouvoir répondre présents à des demandes de coup de main de nos partenaires (gestion d'invasives, soutien nature aux équipes techniques de partenaire ayant des sites semi-naturel intéressants, etc.)



Achat de livres et abonnement à des revues naturalistes

Afin de nous tenir au courant et de nous former, nous achetons chaque année quelques bouquins et nous avons des abonnements à diverses publications naturalistes (Salamande, Hulotte...). Ces bouquins nous sont bien utiles dans différents cadres : réalisation d'inventaires naturalistes, support pour les guidances, source d'information et d'idées pour créer et mener nos animations...

Les livres que nous achetons sont également mis à disposition du grand public dans la bibliothèque située à l'accueil de la Maison du Parc naturel.

Les Apis jardins

Dans le cadre de notre projet de réseaux de jardins au naturel « Les Apis jardins » nous avons pu acheter des boîtes loupes que nous offrons aux personnes qui adhèrent à la charte du projet pour les inciter à découvrir les petites merveilles de leur jardin au naturel et développer encore plus la nature. Nous avons également développé une animation de sensibilisation sur le thème du jardin naturel à destination des enfants.



La formation du personnel

Dans notre travail, il est très important de se former continuellement. Les matières naturalistes sont infinies et il est très important pour nous de pouvoir avoir les connaissances suffisantes pour pouvoir mener correctement nos missions de conservation de la nature à bien. Comme l'ont souvent dit de grands naturalistes : « On ne protège bien que ce qu'on connaît. ».

Pour cette raison, des membres du pôle nature ont suivi quelques formations naturalistes cette année (malacologie, bryologie, les mares forestières, MOOC en ornithologie...).

Externalisation pour des formations spécifiques

Lorsque nous n'avons pas les compétences en interne pour donner certaines formations ou animations, nous devons faire appel à des personnes ou structures externes. Cette année, nous avons diversifié notre offre d'ateliers dans la cadre du Cycle du verger. Nous avons ajouté un atelier sur les petits fruits et nous avons fait appel à un expert en la matière.

Dans le jardin de la Maison du Parc naturel, nous développons divers aménagements en faveur de la biodiversité et nous souhaitons aménager une zone sèche.

Afin de délimiter cette zone, nous souhaitons pouvoir construire un mur en pierre sèche. N'ayant pas les compétences en interne mettre en place une telle réalisation, nous avons fait appel à un organisme extérieur afin de nous former et nous en avons profité pour ouvrir la formation au grand public qui a pu en profiter. Le budget conservation de la nature nous a permis de prendre en charge les frais liés à l'organisation de ces formations.



Projet Chevêche d'Athéna et Moineau friquet

Nous menons actuellement un projet d'étude et de conservation de Chevêche d'Athéna et du Moineau friquet. Dans le cadre de ce projet, nous avons prévu que le budget conservation de la nature servirait à réaliser différentes actions. Une action importante de ce projet est la fabrication, l'achat et le placement de nichoirs en faveur de ces deux espèces. Le budget nous a permis d'acheter des nichoirs bois-béton pour les Moineau friquet et nous avons pu acheter le matériel nécessaire à la fabrication des nichoirs pour la Chevêche. Le matériel nécessaire au placement des nichoirs a également pu être acheté (sangles, attaches, quincaillerie...). Enfin nous avons acheté des buses en PVC afin de limiter la prédation dans les nichoirs à Chevêche. Au final, ce sont plus de 80 nichoirs qui auront été fabriqués et placés.



Suite de l'aménagement du jardin naturel de la Maison du Parc naturel

Le budget conservation de la nature nous a permis de réaliser ou continuer de nombreux aménagements dans le jardin vitrine pour le réseau d'Apis Jardins. Nous avons pu terminer l'aménagement d'une mare en installant des plantes aquatiques. Nous avons installé une natte coco sur le pourtour de la mare afin de cacher la bâche noire et pouvoir y semer des plantes indigènes. Une mare à rosée avait été créée dans le jardin en partenariat avec Faune et Biotopie mais malheureusement elle n'est pas complètement étanche. Afin de remédier à ce problème, nous avons acheté de la bentonite qui sera placée en 2024. Des plantes diverses ont été installées dans le jardin afin de restaurer et améliorer certaines zones. Nous avons enfin installé des copeaux de schistes dans la zone sèche que nous avons créée.



Petit matériel divers pour des actions nature de tout type

Ce budget est très important pour nous car il nous permet d'acheter du petit matériel qui nous permet de mener à bien de nombreuses actions en faveur de la conservation de la nature. Nos ouvriers de la nature font un travail remarquable mais pour cela il leur faut du matériel pour gérer, fabriquer, aménager... A titre d'exemple, cette année, nous avons acheté des waders et des bottes afin d'intervenir dans les milieux humides, que ce soit pour la préservation d'espèces rares, comme la mulette épaisse ou pour la gestion d'espèces invasives. Nous avons également acheté des machines nous permettant de fabriquer divers aménagements pour la faune, notamment des nichoirs et du petit matériel directement utile dans les gestions de sites naturels mais également des pots, des loupes, des pinces, des filets fauchoirs pour les inventaires et les animations nature.



Ce budget nous également permis de racheter des balises pour le sentier didactique de Tyto qui traite, entre autres, de la faune locale. Le sentier ayant été dévié de manière permanente, il fallait acheter quelques balises supplémentaires pour le rendre à nouveau utilisable.

La mangeoire de la Maison du Parc naturel

En hiver, nous installons différentes mangeoires à destination des oiseaux sur le site de la Maison du Parc naturel (la ferme, le jardin, le verger...). C'est également le budget conservation de la nature qui nous permet de mettre en place et de réalimenter ce genre de petit aménagement utile à la faune de notre territoire.



QUELQUES ACTIONS 2023 DU PÔLE NATURE ET BIODIVERSITE EN PHOTOS

GESTION DE SITES COMME AUX MARES DE HANNÊCHE – RÉOUVERTURE DE LA MARE (AVANT – APRÈS)



RÉAMÉNAGEMENT COMPLET ET AMÉLIORATION DE LA PÉPINIÈRE



PARTICIPATION À LA FÊTE DES POMMES



CRÉATION ET FABRICATION DE JEUX ET ANIMATIONS NATURALISTES (JEU DE PISTE, MATÉRIEL DE SENSIBILISATION...)





GESTION DE PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES



ORGANISATION DE FORMATIONS À DESTINATION DE NOS PARTENAIRES



RÉDACTION DU RIE ET ENQUÊTE PUBLIQUE DE LA CHARTE PAYSAGÈRE

Fin 2022, nous avons reçu l'arrêté ministériel provenant du Gouvernement wallon fixant le contenu du Rapport d'Incidences Environnementales (RIE) de la Charte paysagère. Nous avons donc pu entamer et finaliser la rédaction de ce RIE lors de la première moitié de l'année 2023.



Le RIE est un document qui évalue l'impact potentiel de la Charte paysagère sur l'environnement. Ce RIE est demandé lors de la réalisation et de l'adoption de tout plan ou programme. La Charte paysagère doit donc aussi s'y plier. Mais, la Charte paysagère étant un outil qui vise le développement durable du territoire du Parc naturel, elle n'a pas d'impact négatifs sur l'environnement. C'est même l'inverse. Le document évalue aussi les potentiels impacts positifs de la Charte paysagère sur l'environnement et ils sont plutôt nombreux !

Suite à la rédaction de ce document, la Charte paysagère doit être soumise à enquête publique. Cette enquête a été lancée simultanément dans les quatre communes du Parc entre le 20 octobre et le 04 décembre 2023. Les communes ont chacune reçu un format imprimer de la Charte pour l'enquête. Une personne est venue consulter la Charte dans les bureaux du Parc. Au final, 4 personnes ont remis un avis auprès de la commune de Braives. Ces avis insistaient sur le fait que la Charte est un outil important et que les communes ont tout intérêt à la prendre en compte. Malheureusement, les trois autres communes n'ont reçu aucun retour de la part des citoyens. La Charte paysagère a aussi été soumise aux Commissions Consultatives d'Aménagement du Territoire et de Mobilité. La Charte doit donc maintenant être adoptée et sa mise en œuvre débutée. C'est un objectif de 2024.

Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	14	32, 33, 34, 35
Contribution(s) secondaire(s)		



BALADE PAYSAGE À LA FÊTE DU PARC NATUREL (1ER JUILLET 2023)



OUVERTURES PAYSAGÈRES LE LONG DU RAVEL





RÉUNION ET ÉTUDE PRÉALABLE À L'IMPLANTATION D'UN PROJET ÉOLIEN

C3PAUX, QUAND LES AGRICULTEURS TRAVAILLENT AVEC LES AUXILIAIRES !

2023 a vu démarrer le projet C3PAux (Combinons les Pratiques pour Préserver les Populations d'Auxiliaires de culture et réduire les insecticides). Pour rappel, le projet réunit une vingtaine d'agriculteurs partenaires du Parc naturel pour travailler sur l'agroécologie et ce, sur une durée de 3 ans (2023-2025).



Les premières actions du projet se sont concentrées sur la lutte contre les pucerons vecteurs du virus de la jaunisse en culture de betterave sucrière. Depuis l'interdiction des néonicotinoïdes, les agriculteurs cherchent des solutions de lutte efficace et alternatives aux insecticides pour faire face à ce ravageur pouvant causer des pertes de rendement importantes et mettre en péril le revenu de la culture. Trois agriculteurs du projet ont donc testé l'association de la betterave avec des plantes compagnes (féverole et avoine). Ces plantes compagnes ont pour rôle d'attirer les auxiliaires de culture dans la parcelle comme la coccinelle, prédatrice de pucerons particulièrement vorace, et de créer de la confusion pour les pucerons qui ont plus de difficultés à trouver les betteraves dans un couvert plurispécifique. Ces essais sont suivis selon un protocole scientifique établi par l'IRBAB (Centre pilote - betterave) et permettent de voir l'efficacité des plantes compagnes à attirer les auxiliaires et à défavoriser les pucerons. Les résultats de ces premiers essais sont encourageants, ils seront reconduits en 2024. Des essais d'associations de cultures ont aussi été menés en colza afin de lutter contre les altises.

En-dehors des essais, le projet est très impliqué dans le réseautage avec des partenaires agronomiques (Greenotec,

Natagriwal, Centres pilotes, etc.), scientifiques (projet de recherches) et privés (Raffinerie Tirlémontoise) qui travaillent sur la lutte auxiliaire. Ce réseautage permet d'amener les dernières connaissances sur les essais agronomiques aux agriculteurs. Ainsi, des échanges ont lieu avec le projet français R2D2-Bourgogne sur la lutte auxiliaire en colza ou encore avec des partenaires wallons sur la lutte contre les pucerons. Des projets de recherche sont aussi impliqués dans C3PAux. Près de 14 parcelles d'agriculteurs du projet font l'objet des recherches scientifiques d'un projet porté par l'ULg sur les dynamiques entre auxiliaires et ravageurs en cultures de betteraves et céréales. Cette recherche vise à trouver des relations entre ces dynamiques et les conditions pédoclimatiques et agronomiques : influence du paysage, du maillage écologique, du travail de sol, etc.

Enfin, le projet mène une animation territoriale soutenue et de nombreux ateliers ont été proposés aux agriculteurs :

- La lutte par régulation naturelle en betterave sucrière ;
- Visite des parcelles d'essais de betteraves associées ;
- Observation des pucerons en céréales et méthodes de lutte auxiliaire, avec un agriculteur français ;
- Webinaire sur les couvertures hivernales et les auxiliaires ;
- Formation sur le colza robuste et la lutte contre les altises et méligèthes ;
- La lutte alternative contre les ravageurs des céréales.

Cette animation vise à favoriser des réflexions systémiques sur la rotation et la sensibilité des cultures aux ravageurs. La dynamique de travail se poursuivra en 2024.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	7, 22, 23	15, 52, 53, 54, 58
Contribution(s) secondaire(s)	31	70, 71, 73, 74, 75

PROJET D'ALIMENTATION DURABLE DANS LES ÉCOLES

L'année 2023 s'est terminée avec la programmation LEADER 2017-2023 du GAL et les projets tel que celui de l'alimentation durable dans les écoles.

Ce projet faisait partie des deux nouveaux projets retenus pour la prolongation du financement sur 2023-2024. Il s'agissait donc d'un projet sur deux ans. Malgré ce laps de temps court, le projet a engrangé de très beaux résultats.

Un essai de soupe collation a été mis en place dans quatre écoles du territoire à partir de la rentrée de septembre 2023 et jusqu'à la fin du projet. Durant 14 semaines (de septembre à décembre 2023), deux écoles ont opté pour 2 soupes par semaine (les lundis et jeudis) et 2 écoles ont préféré commencer par une soupe par semaine (les jeudis). Le matériel nécessaire au bon fonctionnement a été acheté grâce au projet (gobelets, conteneurs thermo, louches, cruches).



Cette soupe a été réalisée par un traiteur local et avec des produits du territoire. Un maximum de légumes différents a été présenté aux enfants à travers ces soupes durant l'automne.

En parallèle un cycle de conférence a été organisé sur les quatre communes du territoire pour sensibiliser les parents à l'importance de manger sainement. Quatre soirées sur ce même thème mais présentées de manière différente ont été proposées en septembre/octobre.

La première conférence pointait l'importance de s'approvisionner localement auprès des maraichers. Beaucoup ont l'impression de manquer de temps et trouvent plus simple d'aller se fournir dans un seul grand

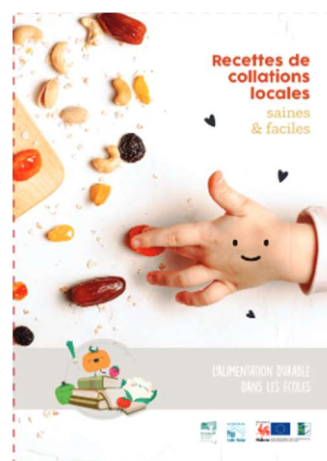
magasin. La conférencière a présenté son mode de vie et son fonctionnement pour allier circuit court et vie trépidante.



Les deux soirées suivantes étaient destinées à donner les clés aux parents pour envie aux enfants de manger autrement. Elles insistaient sur l'importance du déjeuner, de la collation et du repas de midi avec des trucs et astuces pour ne pas devoir y consacrer trop de temps dans des préparations culinaires.

Enfin la dernière soirée de ce cycle a commencé par la projection d'un film « la faim est proche » présentant la vie et le fonctionnement des maraichers et s'est terminée par un échange entre le public et les producteurs du territoire présents.

Après ce cycle de conférence, nous avons voulu donner un support aux parents et enfants pour donner l'envie de réaliser les collations soi-même. Dans cet objectif, un livret de collation saine a été créé et distribué aux 2.850 élèves du territoire. En plus des recettes, tous les producteurs du territoire y sont présentés afin de motiver petits et grands à réaliser leur achat à proximité de chez eux pour rendre leur alimentation encore plus durable.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	22 + Innovation	54
Contribution(s) secondaire(s)	7- 22	17 -52

QUELQUES ACTIONS 2023 DU PÔLE AGRICULTURE DURABLE EN PHOTOS

CATALOGUE DES MESURES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



PARCELLES D'ESSAIS C3PAUX – CULTURES ASSOCIÉES BETTERAVE + FÉVEROLE



CONFÉRENCE IRRIGATION



INSTALLATION DE FASCINES



RUCHER COLLECTIF ET ANIMATION SUR LES ABEILLES

Depuis novembre 2021, un collectif d'apiculteurs, certains expérimentés d'autres novices, s'est formé au sein du Parc naturel Burdinale-Mehaigne. Un rucher collectif et pédagogique a donc été créé et il prend place sur un terrain appartenant à la Commune de Burdinne et géré par le Parc naturel grâce à une convention établie entre les deux parties. Il se situe sur le site de la Ferme de la Grosse Tour et s'intègre dans un verger conservatoire, en bordure d'un petit bois.



Le projet s'est créé autour des valeurs du partage, de l'échange et du respect de l'environnement. Il a été initié avec quatre apiculteurs et quatre ruches. Une cinquième personne a rejoint l'équipe, et il s'agit d'une apicultrice, la première du collectif, cependant, le nombre de ruches n'a pas augmenté. Le nombre de ruches avait été restreint dès le départ pour limiter la concurrence avec les abeilles sauvages et autres pollinisateurs.

Dans les projets énoncés par les initiateurs du rucher collectif, l'aspect didactique était omniprésent. En 2023, les membres du rucher et le Parc naturel se sont penchés sur la création d'une animation à destination des enfants. L'objectif est de sensibiliser les plus jeunes aux insectes pollinisateurs et à leur importance. Les thèmes abordés

sont : la pollinisation, l'organisation d'une colonie mais aussi les menaces éventuelles qui pèsent sur les abeilles. Il est également important pour le Parc naturel de faire découvrir la présence des abeilles sauvages, moins connues du grand public, ainsi que le savoir-faire des apiculteurs.



Au cours de cette année 2023, nous avons donc pu réaliser un dossier pédagogique sur le sujet et les apiculteurs ont apportés du matériel pédagogique sur les ruches. Nous avons ainsi réalisé des animations dans sept écoles du territoire. Lors de chaque animation, la chargée de mission animation du Parc naturel était accompagnée par un membre du groupe du rucher collectif. Merci aux apiculteurs du collectif pour leur implication dans ce projet.

Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	31	72
Contribution(s) secondaire(s)	23	57, 58

LA PREMIÈRE FÊTE DU PARC NATUREL & CIE



Après de grandes réflexions sur l'énergie déployée et le sens des fêtes organisées et portées par le Parc naturel, 2023 a été l'année du changement.

Les traditionnelles fêtes organisées depuis de nombreuses années ont été transmises à d'autres organisations en les accompagnant. Ainsi, Pain Bière Fromage est passée dans les mains du Club de foot de Burdinne et l'organisation de la Fête des pommes est désormais prise en charge par le Moulin de Ferrière. Sur cette dernière, le Parc naturel reste très présent au niveau de la sensibilisation et de l'information mais n'a plus en charge la logistique.



Toute l'équipe du Parc naturel s'est donc investie pour concevoir une fête à son image, une fête qui mettrait en valeur la diversité des projets du Parc naturel et qui mettrait à l'honneur les partenaires avec lesquels il les réalise. Le concept retenu est donc une journée de fête et de sensibilisation qui changera chaque année de lieu pour prendre place et mettre à l'honneur différents lieux des quatre communes du territoire Burdinale-Mehaigne.

Le 1er juillet 2023, pour cette toute première édition de « la Fête du Parc naturel and Cie » a pu bénéficier d'un cadre enchanteur : le Château de Fallais !

Une foule d'activités a été proposée pour petits et grands, passionnés de nature ou tout simplement curieux. Grâce à tous nos partenaires, à nos bénévoles et à une équipe ultra-motivée, le programme était dense et les activités proposées d'une très grande diversité : balades nature ou en tracteur, balade paysage et patrimoine, grimpe d'arbre dans la cour du château, visites du château et de producteurs et artisans du village, spectacle de marionnettes, démonstrations divers et variés, animations pour tous les âges dans le village associatif, ateliers créatifs, Yoga nature, jeux géants, contes, grimage, etc. sans oublier un beau marché d'artisans et de producteur locaux. En soirée, un concert, un quizz « presque sérieux » organisé par le Centre Culturel Braives-Burdinne (co-organisateur de la fête) et une balade nocturne guidée ont également rencontré un franc succès. Vu le nombre de pré-inscription à la balade nocturne, nous avons même mobilisé de nouveaux guides pour pouvoir organiser trois groupes.



Sans en connaître les chiffres exacts, ce sont entre 800 et 1000 visiteurs qui, malgré les averses, sont venus à la rencontre du Parc naturel et à la (re)découverte de leur territoire.

Cette belle journée de fête confirme le sens d'une telle journée de festivité et encourage l'équipe à poursuivre dans cette direction. Les idées commencent déjà à émerger pour la fête de 2024 qui se tiendra cette fois à Burdinne.

Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	27-33	66-83
Contribution(s) secondaire(s)	31	72-75

DES ANIMATIONS ET ACTIVITÉS AUTOUR DU RETOUR DU LOUP EN PARTENARIAT AVEC LE CENTRE CULTUREL BRAIVES-BURDINNE

Du 4 février au 26 février 2023, la Maison du Parc naturel a pu accueillir une exposition nommée « Chaperon rouge » soutenue par le centre culturel de Braives-Burdinne. Cette exposition avait pour sujet le loup et sa place dans les contes. Emblème de nos histoires d'enfance, le loup est omniprésent dans les contes mais a-t-il pour autant bonne réputation ?



Une partie de l'exposition était réservée à des grands panneaux sur bâche qui informent sur les caractéristiques biologiques du loup, son mode de vie, son alimentation... Une autre partie de l'exposition concernait plus le conte et était composée d'un livre-tapis, de cubes représentant les personnages du conte mais aussi, et surtout d'une collection de livres de conte ayant le loup dans ses personnages principaux !

Pour accompagner et compléter cette exposition, le Parc naturel et le Centre culturel ont mis le loup à l'honneur lors de plusieurs activités afin de sensibiliser le public à son retour dans nos régions.

C'est dans cette optique que nous avons organisé une conférence sur le sujet. Cette conférence était menée par Alain Licoppe, responsable du réseau Loup au SPW-DEMNA. Cette soirée a permis de réunir un public intéressé par la thématique.



Nous souhaitons également sensibiliser les plus jeunes. Des activités à destination des plus jeunes ont donc été imaginées par le Parc naturel en collaboration avec le Centre culturel. Ces activités ont été menées lors du stage organisé par le Parc naturel du 20 au 24 février 2023 dans la salle dans laquelle se déroulait l'exposition. Durant cette semaine de stage dédié aux loups mais aussi plus largement aux mammifères, les journées ont été partagées entre animations ludiques sur le loup et les mammifères et éveil artistique et musical basé sur le conte des frères Grimm.



Pendant le mois de février, le Centre culturel Braives-Burdinne a fait vivre l'exposition « Chaperon Rouge » en invitant les écoles de Braives et Burdinne pour des animations et des contes sur le loup.

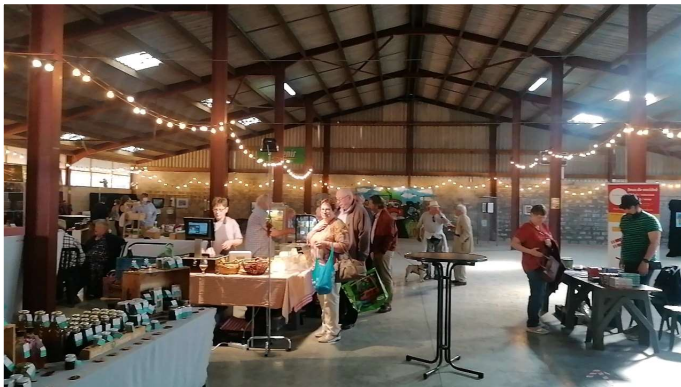
Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	19 – 30 – 31 – 32	48 – 69 – 73 – 75 – 78
Contribution(s) secondaire(s)	19	45- 46

QUELQUES PHOTOS POUR ILLUSTRER DES ACTIONS TRANSVERSALES...

STAGES ENFANT 2023



MARCHÉS DU TERROIR



ANIMATIONS DANS LES ÉCOLES SUR L'ALIMENTATION DURABLE







CONFÉRENCE, EXPOSITION ET ANIMATION SUR LE THÈME DU RETOUR DU LOUP



LE RETOUR DU LOUP

Situation en Belgique
et plan d'action
pour une bonne cohabitation

22.02.2023 CONFÉRENCE

Animée par Alain Licoppe, expert du réseau loup



 **Maison de village d'Avennes**
Rue de la Justice de Paix 4, 4260, Avennes

 **Mercredi 22 février à 19h (durée : 1h30)**

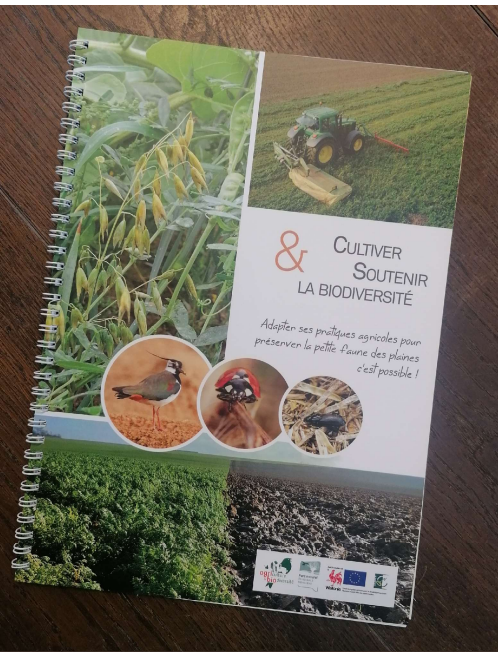
 **Infos et réservations : 085/71 28 92 - info@pnbm.be**



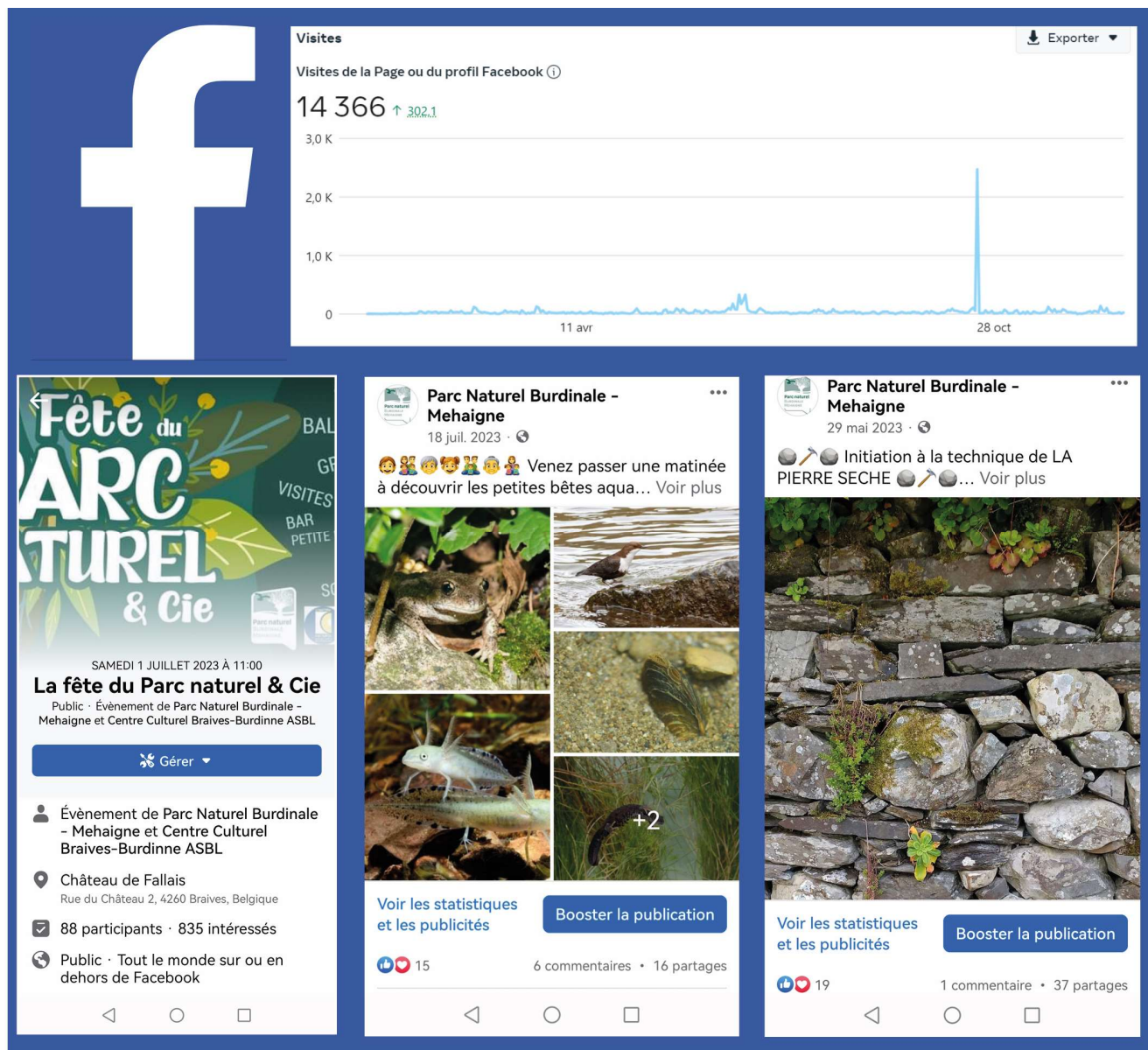
AMÉNAGEMENT DU STAND DU PARC NATUREL POUR LES ÉVÉNEMENTS



PUBLICATIONS DU PARC NATUREL



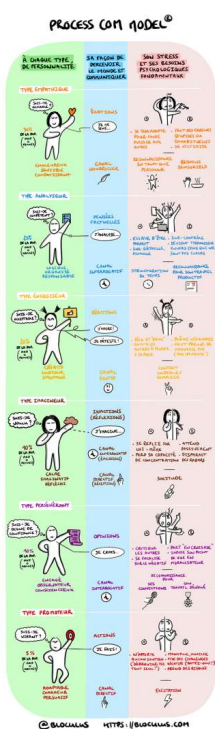




ACTIVITÉ D'ÉQUIPE AVEC LA DÉCOUVERTE DU DOMAINE DES XXV À HÉRON



FORMATION D'ÉQUIPE PROCESS COMM



Métamorphose
Tout commence par un 1^{er} pas...

JOURNÉES EUROPÉENNES DES PARCS NATURELS WALLONS AU PARC NATUREL DES SOURCES



JOURNÉE AUTOMNALE DES PARCS NATURELS WALLONS AU PARC NATUREL DES HAUTS PAYS





Champs  Libres



QGIS

ON A PARLÉ DE NOUS DANS LA PRESSE...





TROMBINOSCOPE DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU PNBM



COMPTES 2023

Situation au 31/12/23 – Bilan

ACTIF	
ACTIFS IMMOBILISES	
Frais d'établissement	
Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	
Immobilisations financières	
ACTIFS CIRCULANTS	437.872,39
Créances à plus d'un an	
Stocks et commandes en cours d'exécution	9.228,34
Créances à un an au plus	160.418,01
Placements de trésorerie	
Valeurs disponibles	265.025,08
Comptes de régularisation	3.200,96
TOTAL DE L'ACTIF	437.872,39

PASSIF	
CAPITAUX PROPRES	130.561,67
Capital	
Primes d'émission	
Plus-values de réévaluation	
Réserves	7.246,35
Bénéfice (perte) reporté(e)	121.640,08
Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter	1.675,24
Subsides en capital	
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	32.000,00
DETTES	275.310,72
Dettes à plus d'un an	
Dettes à un an au plus	101.587,67
Comptes de régularisation	173.723,05
TOTAL DU PASSIF	437.872,39

Situation au 31/12/23 - Comptes de résultats

PRODUITS		
I	Ventes et prestations	888.573,36
	Chiffres d'affaires	22.381,79
	Variation d'encours	0.02
	Autres produits d'exploitation	866.191,55
IV	Produits financiers	51,75
VII	Produits exceptionnels	1.10

CHARGES		
II	Coût des ventes et prestations	886.886,41
	Approvisionnement marchandises	25.533,18
	Services et biens divers	140.553,03
	Rémunérations et charges salariales	670.360,53
	Amortissements et réductions de valeurs	50.130,12
	Autres charges d'exploitation	309,55
VI	Charges financières	64,56
VIII	Charges exceptionnelles	
XI	Résultat de l'exercice	1.675,24

TABLEAUX SYNTHÉTIQUES DES RÉALISATIONS 2023

ORGANISATION GENERALE : FONCTIONNEMENT INTERNE

AXE 1 : PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

AXE 2 : PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

AXE 3 : DEVELOPPEMENT RURAL ET ECONOMIQUE

AXES TRANSVERSAUX

ORGANISATION GENERALE : FONCTIONNEMENT INTERNE

	Actions récurrentes	Actions 2023
Gouvernance des organes de gestion		
Commission de gestion	- Assemblée générale - Conseil d'administration : 10 réunions	- Auto-évaluation à mi-parcours pour la période 2015-2022 – le PNBM fait partie des 3 premiers parcs naturels à tester cette auto-évaluation. Les enquêtes auprès des partenaires, de la population et des communes ont été réalisés fin 2022, début 2023. Le document a été rendu en mars au SPW et transmis pour avis aux instances reprises dans le décret. LE SPW doit encore réunir le comité de suivi pour l'évaluation du rapport
Conseil Scientifique et Technique	- Plusieurs réunions au cours de l'année afin de conseiller l'équipe du Parc naturel	
Pouvoir organisateur		- Relance du secteur Parc naturel de la SPI comme PO officiel - Le PO a informé le Gouvernement Wallon et demandé l'avis des communes et de la commission de gestion du PNBM sur la demande d'intégration du Parc des parties manquantes de Braives, Héron et Wanze et de la commune de Villers-le-Bouillet.
Ressources humaines		
Organigramme et gestion des ressources humaines	- Réunions d'équipe - Evaluation annuelle de l'ensemble du personnel	- Engagement de deux ouvriers à temps plein, Maxime Papart et Eddy Pirnay pour compenser le départ des deux anciens ouvriers (départ à la retraite et problème de santé) puis en fin d'année modification de leur contrat en 4/5^e ouvrier et 1/5^e chargé de mission nature - Engagement de Lise-Marie Pigneur pour remplacer Delphine Leroy au pôle nature et pour les animations. - Engagement de Jean-Baptiste Elleboudt du 24 octobre à fin décembre 2023 en support au pôle nature pour la SEP - Départ d'Amandine Degen après son congé sans solde d'un an en date du 31 août 2023. - Départ de Mélanie Georges en date du 4 juillet 2023. - Engagement de Camille Mathot en tant qu'étudiante jobiste du 1^{er} au 14 août. - Engagement de Camille Mathot au 1^{er} septembre pour compenser l'arrêt maladie de Pascaline Auriol chargée de mission « Paysage et aménagement du territoire », et le départ de sa première remplaçante, Mélanie Georges. - Stage de 3 mois d'avril à juin de Chiara Roussel - Accueil de Hyppolite Lavallée en service citoyen de février à juin et de Margaux Vinalmont 3 semaines en juillet - Sébastien Leunen se voit confier la mission de coordinateur du pôle nature
Bien-être au travail	Gestion du dossier BET : - Réalisation d'analyses de risque - Rédaction du Plan d'actions annuel et à 5 ans - Traitement des remarques reçues par Cohézio - Formations : recyclage BET et secourisme	
Formation des travailleurs	- Formation continue des travailleurs	- Sébastien Leunen, Eric Boon et Thomas Genty ont suivi une formation de recyclage en secourisme le 13/11/23 - Sandrine Pequet, Mélanie Georges, Inès Van Den Broucke, Eddy Pirnay ont suivi une formation de secourisme - Hadrien Gullet et Aurélie De Coman ont suivi une formation en cartographie et outil QGIS - Toute l'équipe a suivi 3 demi-journées de Formation Process comm - Sébastien Leunen a suivi une formation naturaliste en malacologie auprès des Cercles des Naturalistes de Belgique. - Delphine Leroy a suivi une formation sur les mares forestières auprès des Cercles des Naturalistes de Belgique. - Aurélie De Cooman a suivi un MOOC en ornithologie auprès de Natagora - Eddy Pirnay et Aurélie Decooman ont suivi une formation sur les murs en pierre sèche - Eddy Pirnay et Maxime Papart ont suivi une formation sur l'entretien des machines et la soudure

Mobilisation des moyens financiers	- Rédaction et montage de dossiers de demande de financement	- Réponse à l'appel à projet Gouts et couleurs d'ici - Adaptation d'un projet « ligneux champêtre » déposé au SPW et approuvé - Soutien aux communes pour l'appel à projets BiodiverCité - Ecriture de fiches projets pour la nouvelle programmation GAL (fiche « Ensemble pour sauver les pollinisateurs et fiche « Vers des systèmes agricoles plus résilients en Pays Burdinale-Mehaigne ») les deux fiches ont été retenues dans la nouvelle programmation - Ecriture d'une fiche projet pour l'obtention d'une subvention pour un projet de préservation et de restauration de la biodiversité.
Organisation budgétaire et comptable		
Comptabilité	- Opérations comptables - Obligations comptables et fiscales - Gestion de la trésorerie	
Convention et subventions	- Suivi administratif et budgétaire des conventions et/ou subventions - Rédaction des différents rapports	
Bâtiments		
Ferme de la Grosse Tour	- Entretien et désherbage de la cour et abords - Entretien et gestion des pelouses et prairies fleuries, du jardin naturel et du verger conservatoire - Entretien des bâtiments ...	- Mise en place de projets autour du four à pain - Aménagements autour du nouveau rucher collectif - Réaménagement de la pépinière

AXE 1 : PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

	Actions récurrentes	Actions 2023
LA STRUCTURE ECOLOGIQUE PRINCIPALE		
Objectif stratégique : étudier, sauvegarder et amplifier la Structure Ecologique Principale		
Approfondir, renforcer et diffuser les connaissances de la Structure Ecologique Principale		
Mettre à jour et affiner la cartographie de la SEP pour engager des actions plus fortes en faveur de sa préservation	- Poursuite de la mise à jour de la SEP par des inventaires ponctuels - Relevés via le Groupe Action Nature (GAN)	- Avancement sur le projet de vulgarisation de la SEP - finalisation des fiches de gestion pour les chemins creux
Améliorer la connaissance des espèces floristiques	- Poursuite de relevés floristiques ponctuels - Réalisation d'inventaires floristiques sur des sites gérés par le GAN, lors de journées GAN	
Améliorer la diffusion des connaissances et assurer son appropriation par les différents acteurs	- Encodage des données botaniques sur OFFH - Fourniture de données sur la SEP au SPW DGO3 et au CRMA dans le cadre de demande de permis d'urbanisme	-Engagement sur deux mois d'un chargé de mission pour avancer sur la mise en page et la cartographie des fiches descriptives des sites de la SEP.
Préserver, restaurer et renforcer la SEP		
Contribuer à la protection des habitats remarquables	- Aide à la mise sous statut de protection de sites « naturels » -	- Aide pour la création du dossier pour que le Bois de Ferrières (commune de Héron) devienne une Réserve Naturelle Domaniale. Mise en place d'une convention tripartite en la commune de Héron, le DNF et le Parc naturel pour la gestion future du site. - Pwdr pour l'achat d'une partie du site des mares Hannêche par la commune : suivi de l'avancement du Dossier, intermédiaire entre DNF et Commune de Burdinne (achat réalisé).
Agir pour la restauration et le développement de la SEP	- Gestion de sites « naturels » (GAN, PwDR...) - Transfert les recommandations de gestion des sites « naturels » aux différents propriétaires - Collaboration avec les partenaires (DNF, CRMA...) dans le cadre de dossiers d'urbanisme et de projet de restauration ou de développement de la SEP - Gestion des divers sites habituels (le Tiersa, Verger et mares de la Motte, RND de Hosdent, Mares de Hannêche, Château de Moha...) - Groupe Action Nature (GAN) : coordination du projet, proposition et participation aux gestions et activités	- Ecriture d'une fiche projet pour l'obtention d'une subvention pour un projet de préservation et de restauration de la biodiversité. Continuité de la mise à jour du plan de gestion nature du site du Château de Moha - Projet du Bois de Ferrières à Héron : suite de l'accompagnement du projet - En attente de l' AIDE pour le lancement du projet station épuration - Chantiers de gestion du GAN autour de la Mehaigne à Fumal 1/2 journée ou l'équipe de terrain est venue fauchée les berges et une autre demi-journée où l'équipe est venue avec des bénévoles du GAN ramasser les produits coupés
Identifier et expérimenter un Réseau écologique fonctionnel et durable		
Contribuer à la protection des habitats et des espèces Natura 2000		
Améliorer les connaissances biologiques afin de contribuer à la protection des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	- Groupe Action Nature (GAN)	
Agir pour la protection des habitats et espèces Natura 2000	- Gestion de sites - Rédaction de dossiers PWDR, mesure 7.6 - Groupe Action Nature (GAN) - Action castor en collaboration avec le CRMA	- Chantiers de gestion du GAN autour de la Mehaigne à Fumal 1/2 journée ou l'équipe de terrain est venue fauchée les berges et une autre demi-journée où l'équipe est venue avec des bénévoles du GAN ramasser les produits coupés
Etudier, renforcer et protéger des espèces ou des groupes d'espèces animales		
Améliorer la connaissance par la réalisation d'inventaires biologiques	- Réalisation d'inventaires divers - Encodage des observations ponctuelles sur OFFH et Observations.be - Groupe Action Nature (GAN)	Projet PRW 123 : réalisation d'inventaires de deux espèces en déclin, la Chevêche d'Athéna et le Moineau friquet
Entreprendre et poursuivre des actions ciblant certaines espèces ou groupes d'espèces	- Installation barrage batraciens - Actions visant l'étude et la conservation des batraciens - Groupe Action Nature (GAN) : 3 demi-journées de gestion de sites autour de la Mehaigne à fumal et donc du Triton crêté - Action fabrication et placement de nichoirs	- Chantiers de gestion du GAN autour de la Mehaigne à Fumal 2 demi-journées, action favorable à l'Alyte accoucheur et au Triton crêté - Projet PRW 123 : fabrication et placement de nichoirs en faveur de la Chevêche d'Athéna et du Moineau friquet
Agir contre les espèces exotiques envahissantes		

Contribuer à l'élimination des espèces exotiques envahissantes végétales et animales	- Gestion en partenariat avec le CRMA - Partenariat avec le CRMA dans la lutte contre les espèces exotiques envahissantes - Gestion avec d'autres partenaires dont les communes - Encodage de données sur OFFH - Travail sur la problématique du Raton laveur en partenariat avec le CRMA : sensibilisation des habitants, rédactions d'articles...	- Deux journées de gestion autour du Solidage du Canada sur Moha le long de la Mehaigne
Sensibiliser les professionnels et les particuliers	- Sensibilisation régulière via les stands, les publications... - Sensibilisation grâce au service de plantation de haies indigènes - Sensibilisation via le projet « Les Apis jardins »	
Renforcer des actions des partenaires dont le CRMA sur la Burdinale, la Mehaigne et leurs affluents		
Améliorer les connaissances en réalisant et /ou soutenant des inventaires		
Participer aux actions proposées par les différents acteurs sur les cours d'eau	- Groupe Action Nature (GAN) : chantiers de gestion et inventaires botaniques	
Soutenir, promouvoir et évaluer la mise en œuvre de pratiques favorables à la biodiversité sur les sites anthropisés		
Accompagner et réaliser des aménagements favorables à la biodiversité	- Collaboration avec les communes dans l'aménagement de sites et la réalisation de projets en faveur de la biodiversité. - Gestion de sites sur terrain communaux (La Motte, Mare de Hannêche, ...) - Conseils aux communes et accompagnement de projets pour des aménagements de sites communaux	- Accompagnement des communes pour le troisième appel à projets BiodiverCité. - Accompagnement de la commune de Braives dans le cadre de son projet « Les Braivois se bougent pour la nature ». Constitution d'un dossier pour la réalisation de divers aménagements (mare, haies, nichoirs...) - Deux demi-journées d'accompagnement aux plantations au Hall Omnisport à Héron, plantation de haies indigènes - ½ journée d'accompagnement d'un groupe citoyen emmené par une personne du service environnement de Braives autour des arbres de l'ancienne gare de Braives - Continuité de l'aménagement du jardin de la Maison du Parc naturel (amélioration d'une mare, création d'une zone sèche...) - Projet PRW 123 : fabrication et placement de nichoirs en faveur de la Chevêche d'Athéna et du Moineau friquet
Promouvoir et développer un réseau de jardins au naturel	- Les Apis jardins : - Amélioration de la bibliothèque « Les Apis jardins » - Visite de « labellisation » des Apis jardins - Organisation d'ateliers pour les membres du réseau - Mise à jour du site Internet « Les Apis jardins » - Gestion du groupe Facebook « Les apis jardins » - Aménagement et gestion du jardin naturel de la Ferme de la Grosse Tour qui servira de vitrine au projet	- Continuité de l'aménagement du jardin de la Maison du Parc naturel (amélioration d'une mare, création d'une zone sèche...) - Aide à la remise en ordre du jardin des insectes de l'école de Fallais
Promouvoir la gestion différenciée et des alternatives aux pesticides	- Pratique d'une gestion différenciée dans nos actions (Désherbage thermique pour l'entretien des abords de la Ferme de la Grosse Tour...) - Via le projet « Les Apis jardins »	
LIGNEUX CHAMPETRES : LES VERGERS, LES HAIES ET LES ARBRES TETARDS		
Objectif stratégique : sauvegarder, restaurer et développer le réseau des ligneux champêtres		
Préserver et valoriser le patrimoine fruitier		
Améliorer les connaissances par la réalisation d'inventaires	- Mises à jour ponctuelles de l'inventaire des vergers du territoire réalisé en 2015 - Identification de variétés fruitières pour les particuliers lors de la Fête des Pommes	

Renouveler, entretenir et restaurer le patrimoine fruitier	- Commande groupée d'arbres fruitiers et service plantation - Entretien de plusieurs vergers communaux (Verger conservatoire de Burdinne, Verger du Moulin de Lavoir, verger du site de la Motte) - Service de plantation et de taille d'arbres fruitiers	- Cette année, commande groupée de 62 arbres fruitiers - Au travers du cycle du fruitier en 2023 le verger conservatoire de Burdinne, le verger du moulin de Lavoir et le nouveau verger de Burdinne ont été ciblés pour entretiens et suivis au travers des formations. - Cette année, 1 verger a été entretenu à la demande du privé sur devis et 16 vergers de toute forme et de tout âge ont été visités avec les propriétaires pour les conseiller sur les entretiens à réaliser que ce soit de l'élagage ou du soin en général.
Sauvegarder les variétés anciennes et/ou locales et promouvoir leur diffusion et leur plantation	- Organisation du « Cycle du verger » - Récolte de pommes du verger conservatoire de Burdinne pour promouvoir les variétés anciennes, notamment à la Fête des Pommes	- Passation de l'organisation logistique de la fête des pommes au Moulin de Ferrière et participation à la Fête des Pommes pour tout le volet sensibilisation et animation
Sensibiliser, accompagner et former le grand public et les professionnels	- Organisation du « Cycle du verger », une série d'animations dédiées aux arbres fruitiers (taille, plantation, choix des variétés...) - Fête des Pommes (Moulin de Ferrière en 2021) - Service de conseil - Aide aux particuliers et communes pour l'obtention du subventionnement verger du SPW - Soutien à la locale de Diversifruit	- Nouveau verger de Burdinne, 3 arbres plantés lors de la semaine de l'arbre lors d'une activité organisée autour de la plantation des arbres. - le dernier samedi de novembre lors des journées de distribution des arbres, comme chaque année, le PN vient en appui de la commune de Héron au moulin de Lavoir. En 2023, la matinée s'est prolongée avec un atelier autour de la plantation d'arbres fruitiers. 1 pommier Haute tige a été planté avec les personnes présentes à l'atelier au moulin et trois autres au nouveau verger de Burdinne. - En 2023, 2 projets de petits vergers (8-10 arbres en moyenne) ont été accompagnés par l'équipe sur le terrain pour des particuliers (un verger à Couthuin et un à Burdinne), les deux ont été finalisés par les propriétaires.
Sauvegarder et développer le réseau de haies et de saules têtards		
Développer le réseau de haies et d'arbres têtards	- Commande groupée d'arbres forestiers (1840 plants forestiers en 2023) et 12 perches de saules distribuées à WE et à Marneffe.	- Cette année en 2023, 32 visites et conseils pour des haies ont été faits, 13 ont aboutis à la commande groupées
Sensibiliser, accompagner et former le grand public et les professionnels	- Service de conseils - Fête des Pommes - Aide aux particuliers et communes pour l'obtention du subventionnement haies et arbres têtards de la RW	En 2023, deux demi-journées d'accompagnement sur le terrain aux plantations au Hall Omnisport à Héron, plantation de haies indigènes et une journée d'accompagnement pour la plantation d'une haie indigène à Braives (Ven H) pour l'ASBL Sens'équivoc.
BIODIVERSITE EN MILIEU AGRICOLE		
Objectif stratégique : améliorer la capacité du milieu agricole en faveur de la faune sauvage (en particulier les oiseaux des champs) et contribuer ainsi au redéveloppement des espèces sauvages		
Réaliser le suivi des oiseaux des champs		
Evaluer l'état des populations par un suivi régulier des oiseaux des champs	- Suivis réalisés par le groupe d'observateurs « Proyer ». - Suivi du Vogelakker et des busards qui le fréquentent.	- Démarrage du Projet PRW 123 : Analyses territoriale et écotoxicologiques de deux espèces en déclin, la Chevêche d'Athéna et le Moineau friquet.
Evaluer l'impact des actions et des aménagements réalisés en faveur des oiseaux des champs	- Suivis par piège photographique des plots à Alouettes des champs.	- Réalisation d'une étude sur le maillage écologique de plusieurs plaines agricoles du territoire dans le cadre du projet Agriculture & Biodiversité
Mettre en place des aménagements et/ou des mesures favorables à l'avifaune et la faune sauvage en général		
Renforcer le maillage écologique et appuyer la mise en place et le suivi de mesures agro-environnementales	- Travail réalisé dans le cadre du projet GAL « Agriculture et Biodiversité, un défi territorial ! » porté par le Parc naturel. - Appui à l'encodage administratif des MAEC chez les agriculteurs. - Démarchage des agriculteurs pour l'installation de maillage écologique	- Sensibilisation des agriculteurs aux pratiques agricoles favorables à la biodiversité agricole
Etendre le bénéfice environnemental des mesures telles que les MAE par d'autres actions	- Travail réalisé dans le cadre du projet GAL « Agriculture et Biodiversité, un défi territorial ! » porté par le Parc naturel. - Achat mutualisé de semences de bandes fleuries MAEC - Sensibilisation des agriculteurs à l'utilisation de la barre d'effarouchement.	- Travail important de démarchage des communes et agriculteurs pour la mise en place de solutions de lutte contre l'érosion, rédaction de convention, mise en place d'aménagements, etc.

DEPENDANCES VERTES DE VOIES DE COMMUNICATION ET CHEMINS CREUX		
Objectif stratégique : renforcer voire améliorer la gestion en faveur de la biodiversité en bordure des voies de communications		
Accompagner et conseiller les gestionnaires pour l'amélioration de la gestion		
Analyser et classer les dépendances vertes et des chemins creux avec des recommandations de gestion à destination des gestionnaires et avec encadrement du Parc naturel		
Collaborer au suivi du réseau des bords de routes mis en fauchage tardif		
Appliquer une gestion différenciée sur les bords de routes sélectionnés et en évaluer l'impact		
Restaurer et gérer deux bords de routes par commune en accord avec celle-ci et les autres services publics		- Non gérés en 2023, la disparition de bord de routes suite à de l'urbanisation Oteppe (nouvelle habitation)-Lavoir (zone de travaux pour le parking de covoiturage)-Couthuin (ligné électrique enterrée)-Wanze (travaux sur le viaduc) - Schéma suggéré à la province bien intégré par leur service, ils décalent la période de fauche et ceci même si le service vient de changer de direction - Bord de route de Huccorgne, contact avec les ingénieurs restaurant le viaduc pour sauvegarder les reliques de prairies maigres à réglisse sauvage et orchis bouc, en 2023, le travail s'est bien fait et on a eu un retour de fin de chantier et de respect des consignes par l'entreprise intervenant
Actualiser les inventaires et les suivis des bords de routes gérés par le Parc naturel et en évaluer les impacts	- Inventaires annuels des bords de routes gérés par le Parc naturel. La réalisation de ce suivi permettra pour les sites gérés de mettre en évidence les relations gestion et pratiques de gestion / résultats sur la flore	

AXE 2 : PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

	Actions récurrentes	Actions 2023
PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		
Objectif stratégique : aménagement du territoire, patrimoine rural et paysages		
Préserver les paysages par le développement et la valorisation d'une charte paysagère et en faire la promotion		
Elaborer et développer une charte paysagère pour le territoire des quatre communes	- Réalisation de la charte paysagère dans les délais imposés. - Réunion du comité de pilotage (09/2021) - Participation aux 2 GT « charte paysagère » de la fédération des Parcs naturels	- Rédaction du RIE de la Charte paysagère - Participation au groupe de travail « charte paysagère » animé par la fédération des Parcs naturels. - Enquête publique du 20 octobre au 04 décembre 2023
Valoriser la charte paysagère en tant qu'un des outils référents pour tout aménagement ou intervention sur le territoire		
Assurer la promotion de la charte paysagère auprès des différents acteurs du territoire		- Présentation de la Charte paysagère aux CCATM du territoire - Animation de balades sur la lecture du paysage à la Fête du Parc du 1er juillet. - Rédaction du texte de la brochure résumant la charte paysagère, en collaboration avec la fédération des Parcs naturels - Publication d'un article dans le journal du Parc naturel concernant la charte paysagère. -
Produire et partager des données cartographiques sur le paysage	- Production de cartes dans le cadre des demandes de permis et pour la charte paysagère	- Mise à jour des données géoréférencées liées au géocaching
Conseiller et accompagner les procédures d'aménagement de l'espace		
Conseiller en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire	- Remise d'avis d'urbanisme (68 en 2022) - Recommandations régulièrement remises par l'équipe. - Visites de terrain pour les remises d'avis. - Information en termes de plantations indigènes afin d'intégrer au mieux les bâtiments dans le paysage. - Brochure « Construire le paysage de demain dans le Parc naturel Burdinale-Mehaigne » disponible en téléchargement et à la demande à la Maison du Parc naturel. - Collaboration avec le CRMA pour la question des eaux : eaux usées et pluviales, aléa inondation, axes de ruissellement, le rejet dans les cours d'eau et l'infiltration.	- En 2023, 13 avis sur des arbres classés et non classés ont été remis après visite de terrain : Braives : 5 avis dont un sur 5 arbres au château de Fallais et 2 sur 2 arbres à Fumal et le long de la chaussée Romaine ; Burdinne 6 avis sur des arbres, Héron 2 avis concernant 3 arbres dont deux classés. - En 2023, un arbre a été classé à Burdinne suite à un dossier introduit par l'équipe en 2022, un châtaignier en bordure de propriété privée - Conseils (préavis et réunions de terrain) pour 1 projet agri-photovoltaïques (RESA) à Latinne - Participation à plusieurs réunions de travail dans le cadre du Schéma de Développement Communal et du Plan Communal de Développement de la Nature de Burdinne - Conseils (préavis et réunions) pour 1 projet éolien - Organisation d'une rencontre avec le responsable du service urbanisme de la commune de Burdinne pour la mise en œuvre de la plateforme d'échange en aménagement du territoire - Participation au groupe de travail de la fédération des Parcs naturels concernant la rédaction d'un avis sur le Schéma de Développement Territorial. - Remise d'avis dans le cadre de projets de production d'énergie renouvelable (surtout pour l'énergie solaire et l'énergie éolienne). Suivi et remise d'un avis concernant un recours pour l'implantation et l'exploitation d'une installation agrivoltaïque (Skysun Braives). - Suivi de conditions d'un avis conditionnel rendu pour un projet agrivoltaïque (RESA à Braives), sélection des arbres à préserver et marquage le 28 mars 2023).
Élaborer des lignes de conduite pour l'ensemble du territoire du Parc naturel, et en supracommunalité lorsque c'est possible, en matière d'installation de panneaux solaires, de déblais remblais, d'implantations d'éoliennes dans et aux alentours du Parc naturel		

Assurer l'adéquation de l'aménagement des voies de communication du territoire telles que le Ravel avec les spécificités paysagères traversées		- Suivi du projet de réfection du RAVeL ligne 127
Valoriser et protéger des éléments du patrimoine rural		
Informier, sensibiliser sur la valorisation et la protection, en particulier des sites remarquables, du petit patrimoine, des sites archéologiques et du patrimoine rural		- Réunions sur les ouvertures paysagères et les plantations le long du RAVeL - Animation sur la lecture des paysages et la mise en valeur de ces derniers dans le cadre de la journée de la « Fête du saule à vélo » le 28 mai.
Veiller à la protection générale des paysages ruraux et de leurs éléments	- Remise de 68 avis urbanistiques - Actions de sauvegarde des vergers et des haies.	- Travail sur la brochure des ligneux champêtres

ENERGIE		
Objectif stratégique : encourager l'utilisation rationnelle de l'énergie et veiller à un développement mesuré des énergies alternatives		
Renforcer les actions en matière d'énergie		
Diffuser les informations en matière d'énergie et d'écoconstruction		- Rédaction d'un article dans le journal du Parc naturel concernant l'impact paysager des systèmes de production d'énergie renouvelable (publication juillet 2023).
Soutenir et favoriser les énergies nouvelles en apportant un regard particulier quant aux impacts des implantations sur la biodiversité, le patrimoine et le paysage		- Collaborations et recommandations pour un projet éolien

MOBILITE		
Objectif stratégique : contribuer au développement d'une mobilité plus respectueuse de l'environnement		
Promouvoir une mobilité douce qui respecte les spécificités paysagères et écologiques		
Favoriser la mobilité douce et l'accessibilité aux services publics		- Projet Pilote « Natur'Accessible », aide pour la demande de permis d'urbanisme
Appuyer et relayer les actions mises en place dans le cadre des PCM, PICM et autres projets de mobilité		

	Actions récurrentes	Actions 2023
TOURISME		
Objectif stratégique 1 : contribuer au développement d'un tourisme de qualité adapté aux spécificités d'un Parc naturel		
Elaborer et développer des outils touristiques en collaboration avec les acteurs touristiques du territoire		
Contribuer à la mise en place d'une image forte du territoire, base d'une offre touristique attractive		- Collaboration avec les deux projets tourisme durable porté par le GAL
Poursuivre la réalisation des activités actuelles variées du Parc naturel à destination de tous	- Poursuite des activités du Parc naturel à destination de tous (animations, formations, grands évènements...). - Publication de l'agenda du Parc naturel en toutes-boîtes et en ligne - Publication des activités du Parc sur la page Facebook	- Organisation de diverses activités en partenariat avec de nombreux partenaires (CNB, CCBB, communes, CRMA, Château de Moha...) - 1 balades paysage et nature - Organisation de la Nuit européenne des chauves-souris NEC - 9 marchés du terroir dont trois marchés à thème (0 déchet, plantes sauvages et marché artisanal de Noël) - Participation à la Fête des Pommes au Moulin de Ferrières (plus de 1000 visiteurs) : nombreuses balades, animations et exposés organisés autour de la thématique des vergers et de la biodiversité en général. Présence d'une 15aine de producteurs et associations - Organisation d'un cycle de quatre conférences sur le thème de l'alimentation durable afin de sensibiliser les parents vis-à-vis des enfants (habitude saine, contact avec les producteurs du territoire) - Organisation de la première Fête du Parc naturel au Château de Fallais - Organisation d'une conférence sur le retour du Loup - Aube des oiseaux - Activité de reconnaissance des arbres en hiver - Ateliers pour les familles autour des plantes sauvages comestibles - Formation de 3 jours sur la création d'un mur en pierre sèche - Guidance dans le cadre de la Nuit de l'obscurité
Soutenir et élaborer de nouveaux outils de découverte du territoire	- Collaboration avec la nouvelle Maison du Tourisme.	- Projet « Natur'Accessible » : rédaction des contenus, choix des illustrations, placement des modules et panneaux tout au long du parcours. - Jardin de la Ferme de la grosse tour (très gros travail) : - Poursuite du potager Pot'coll et soutien au projet « vis mon village » introduit par le collectif. - Réalisation d'un mur en pierre sèche et d'une zone sèche - Aménagements pour les hyménoptères dont un bac de sable en partenariat avec Carmeuse. - Amélioration importante d'une mare - Réalisation de nombreuses plantations - Mise en place de nouveaux parterres - Gestion du verger - Continuité de l'aménagement de l'abri et du four à pain - Accompagnement du projet de rucher collectif - Travail de réflexion et commande de plante pour la création d'une collection botanique montrant l'évolution des plantes - Réflexion concernant l'affichage et les panneaux didactiques du jardin et de la Maison du Parc naturel - Fabrication et installation d'une drink station pour les oiseaux - ... - Accompagnement et conseils concernant le projet didactique du Bois de Ferrières sur la commune de Héron. Participation à plusieurs réunions dont les réunions CLDR sur le sujet.
Objectif stratégique 2 : participer à la promotion et à la vie du territoire		
Contribuer à la valorisation du patrimoine rural et culturel		
Poursuivre l'organisation ou la participation à des événements qui contribuent à la valorisation du patrimoine rural et culturel du territoire		- Participation de la Fête des Pommes au Moulin de Ferrières à Héron. - Organisation de 9 marchés du terroir - Organisation de la fête du Parc naturel & Cie au château de Fallais

Valoriser le patrimoine	- Gestion des sites naturels autour du château de Moha (partenariat avec l'asbl les amis du château de Moha). - Gestion du site de la Motte à Ville-en-Hesbaye. - Valorisation du site de la Ferme de la Grosse Tour. - Collaboration avec la commune de Braives pour la gestion et l'aménagement du site de la Motte à Ville-en-Hesbaye.	
Contribuer au développement de la vie culturelle et associative		
Valoriser le potentiel d'accueil du site et du bâtiment de la Ferme de la Grosse Tour		- Nombreux aménagements dans le jardin (décrits plus haut) - Aménagement du rucher collectif (plusieurs réunions conviviales et concertation autour d'un dossier pédagogique) et aspect didactique à développer en 2023 - Réflexion concernant l'affichage et les panneaux didactiques du jardin et de la Maison du Parc naturel

AGRICULTURE ET PRODUITS LOCAUX

Objectif stratégique 1 : soutenir et développer les liens entre l'agriculture et l'environnement

Valoriser, promouvoir et soutenir une agriculture durable et respectueuse de l'environnement

Accentuer et valoriser les liens entre l'agriculture et l'environnement		- Lancement du projet GAA-C3PAux, Combiner les Pratiques pour la Préservation des Populations d' Auxiliaires de culture et la réduction des insecticides.
Promouvoir, soutenir et aider à la mise en place de mesures favorables à l'environnement dans des exploitations agricoles		- Rédaction d' une fiche pour la programmation GAL-LEADER 2023-2027 sur la résilience du territoire (carbone, eau, biodiversité), fiche orientée agriculture
Promouvoir et aider à la mise en place de méthodes agricoles alternatives durables et respectueuses de l'environnement	- Développement de mesures innovantes de préservation de la biodiversité (barre d'effarouchement)	- Finalisation de la brochure ' ' Cultiver et soutenir la biodiversité ' ' proposant des mesures (hors MAEC) pouvant être installées dans les terres agricoles pour favoriser la biodiversité et diffusion lors d' événements de sensibilisation à destination des agriculteurs. - Mise en place et suivis d' essais de cultures CIPANs nourriciers pour la biodiversité et CIPANs favorables aux auxiliaires de culture (lutte intégrée) - Mise en place d' essais agronomiques sur les cultures associées (colza et betteraves associés) - Organisation d' ateliers sur la lutte auxiliaire en grande culture : lutte intégrée en betterave, céréales, etc. - Réalisation d' un coin de champs et d' une visite de ferme sur les auxiliaires en grandes cultures, avec un agriculteur français - Organisation d' un atelier sur l' irrigation en cultures de légumes et la gestion raisonnée de la ressource en eau - Lutte contre l'érosion : installation de 4 fascines sur le territoire, en partenariat avec la fiche Saule du GAL. - Lutte contre l'érosion : aide aux communes pour la priorisation de la lutte contre l'érosion et animation des tables de concertation
Valoriser une agroforesterie adaptée au territoire	- Démarchage des agriculteurs pour la plantation de haies et de vergers.	

Objectif stratégique 2 : valoriser les productions locales

Soutenir et promouvoir les agriculteurs, les producteurs et artisans locaux et leurs produits

Valoriser les producteurs et artisans locaux et leurs produits par l'organisation de manifestations	- Organisation du marché du terroir de Burdinne - Promotion des marchés locaux des autres communes - Tenues de stand de temps en temps sur ceux-ci - Accueil de Hesbicoop dans les locaux de la Ferme de la grosse Tour	- Lancement du projet soupe collation dans quatre écoles du territoire de septembre à décembre 2023 - Organisation d'une conférence avec projection d'un film expliquant la vie des producteurs, suivi d'un échange entre le public et les producteurs présents - Marché du terroir sur le thème de la conservation avec des produits locaux - Animations alimentation durable de Delphine - Accueil d'une formation de conservation des aliments avec le projet UP Citoyen
---	--	---

Faire connaître les producteurs et les artisans dont la qualité des produits contribue à l'image du Parc naturel		- Vente de produits locaux à l'accueil de la Maison du Parc naturel pour les visiteurs de passage - Réalisation et distribution à tous les élèves du territoire d'un livret de recette collation saine avec présentation des producteurs du territoire.
Mieux faire connaître le travail des agriculteurs	- Réalisation d'opérations glanage pour faire découvrir le métier et le produit des agriculteurs au grand public. - Visite d'exploitations agricoles et maraîchages aux glaneurs	- Réflexions sur la pérennisation du glanage sur le territoire
Valoriser les productions typiques du territoire		
Soutenir les productions à l'échelle familiale et valoriser les pommes et poires produites dans les vergers traditionnels du Parc naturel	- Formation Cycle verger - Récolte des pommes et poires de vergers hautes tiges du territoire afin de produire le jus, le sirop et le cidre du Parc naturel. - Collaboration avec le projet Diversifruits de la Fédération de Parcs naturels.	- Préparation d'une nouvelle formation petits fruits dans le cadre du cycle du verger - Accueil d'une formation de conservation des aliments avec le projet UP Citoyen
Sauvegarder et valoriser des races traditionnelles comme la Fauve de Mehaigne et des variétés fruitières caractéristiques du territoire	- Promotion des variétés fruitières régionales via nos animations, événements, conseils... Récolte des pommes du verger conservatoire de Burdinne	

SYLVICULTURE ET GESTION FORESTIERE		
Objectif stratégique : concilier gestion forestière, gestion environnementale et lisières forestières		
Promouvoir et soutenir une gestion forestière durable et respectueuse de l'environnement		
Soutenir les propriétaires dans l'application des recommandations définies dans les arrêtés de désignation des sites Natura 2000		- Soutien à Faune et Biotopes dans la cadre du projet Life BNIP
Jouer un rôle de relais entre les propriétaires forestiers et la cellule d'appui à la petite propriété privée		
Valoriser les essences feuillues indigènes dans un maximum de stations forestières et prioritairement dans les habitats forestiers remarquables	- Promotion des alternatives à la populiculture et conseiller pour le reboisement de certaines parcelles exploitées (en fonction des opportunités).	- Soutien à Faune et Biotopes dans la cadre du projet Life BNIP
Travailler avec les propriétaires prêts à tenter des initiatives sylvicoles et à suivre des recommandations de gestion telles que celles proposées pour les bois en zones Natura 2000 ou toute autre initiative (SRFB)		- Soutien à Faune et Biotopes dans la cadre du projet Life BNIP
Améliorer les lisières forestières en faveur de la biodiversité		
Promouvoir une gestion des ouvertures et lisières forestières afin d'en optimiser l'intérêt écologique		

AXES TRANSVERSAUX

	Actions récurrentes	Actions 2023
COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION		
Objectif stratégique 1 : renforcer la visibilité du Parc naturel et de ses actions		
Renforcer la visibilité et la cohérence du Parc naturel et de ses actions	- Communication via divers médias (Facebook, Site Internet, YesWiki...) - Visite de projet par des étudiants (haute-école, université, etc.). - Nombreuses prises de photos aériennes par drone et publication de plusieurs vidéos de sensibilisation aux actions du PNBM.	- Conception et réalisation de bâches et de drapeau pour les stands tenus par le Parc naturel - Renforcement de la communication via la page Facebook
Susciter et développer une communication spécifique ciblée sur les « villes portes » que sont Liège, Namur, Bruxelles		
Approvisionner régulièrement les communes environnantes avec ses publications (agendas, brochures...) et à transmettre la communication développée en collaboration avec la Fédération des parcs naturels	- Envoi du journal dans les communes, pour mettre des exemplaires à disposition des citoyens - kit de bienvenue pour les nouveaux arrivants (diverses publications du Parc naturels)	- Installation des panneaux et modules didactiques du sentier Nature Accessible sur les communes de Braives et Wanze
Pose de panneaux d'entrée, la pose de panneaux didactiques, la diffusion de publications	- Distributions et pose de panneaux tas de fumier auprès des agriculteurs pour sensibiliser.	- Installation des panneaux et modules didactiques du sentier Nature Accessible sur les communes de Braives et Wanze
Objectif stratégique 2 : informer et sensibiliser le plus grand nombre aux thèmes abordés par le Parc naturel		
Sensibiliser et informer un large public à la protection et la valorisation du patrimoine naturel		
Site internet	- Mise à jour régulière du site. - Gestion de la page Facebook du PNBM - Gestion de la page Facebook du projet GAL « Agriculture et Biodiversité ». - Gestion du groupe Facebook « Les Apis jardins ». - Gestion des yeswiki dédiés à nos projets collaboratifs (GAN, Apis jardins, paysages).	- Début de la remise en du YesWiki du GAN -
Publication annuelle et thématiques	- « Journal du Parc naturel » (toutes-boîtes 14.000 exemplaires) 2 fois par an.	- Publication d'une brochure sur les collations saines et les producteurs locaux - Publication d'un flyer sur la Chevêche d'Athéna et le Moineau friquet dans le cadre du projet PRW123 - Réédition du Catalogue des mesures en faveur de la biodiversité
Panneaux didactiques	- Pose de panneaux didactiques pour les sites gérés ou aménagés par le Parc naturel.	- Installation des panneaux didactiques du sentier Nature Accessible sur les communes de Braives et Wanze
Par le soutien et la participation aux autres initiatives	- Tenue de stands lors de diverses activités.	- Participation et soutien à la Fête des pommes organisée par la commune de Héron - Guidance pour la Nuit de l'obscurité pour la commune de Wanze

Animations/promenades/ conférences/formations	- Nombreuses activités proposées à l'agenda (réduite en raison de la crise sanitaire). - Préparation de l'agenda et des activités. - Tenue de stands lors de diverses activités. - Activités pour les membres du réseau Les Apis jardins (annulées en raison de la crise sanitaire). - Activités du Groupe Action Nature (GAN). - Stage nature d'une semaine pendant l'été - Visite de projet par des étudiants (haute-école, université, etc.).	- 1 balade paysage - nature - 1 balade nocturne « Nuit des Chauves-souris » au château de Fallais - Organisation de la Nuit européenne des chauves-souris NEC - Animation sur l'alimentation durable dans le cadre du projet Gouts et couleurs d'ici de l'Apac-W dans 10 écoles du territoire - Stages nature en février, mai et août - Animation sur le lombricompost et sur les insectes du sol à l'école de Fallais en collaboration avec la commune de Braives - Conférence, exposition et animations sur le thème du retour du Loup - Animation parents-enfants au Château de Moha - Organisation de la première Fête du Parc naturel & Cie avec de nombreuses animations - Animation cuisine sauvage pour le château de Moha et le service d'insertion social supracommunal - Organisation d'un cycle de quatre conférences sur le thème de l'alimentation durable afin de sensibiliser les parents vis-à-vis des enfants (habitude saine, contact avec les producteurs du territoire) - Aube des oiseaux - Activité de reconnaissance des arbres en hiver - Ateliers pour les familles autour des plantes sauvages comestibles - Formation de 3 jours sur la création d'un mur en pierre sèche - Guidance dans le cadre de la Nuit de l'obscurité - Création de jeux et d'animations pour nos animations et activités (jeu de piste, le jeu des nichoirs, activités pour le Fête du Parc naturel...)
Communiquer, diffuser ses connaissances	- Tenue de stands lors de diverses activités. - Diffusion des connaissances dans diverses brochures (journaux communaux) - Publication des connaissances via le Journal du Parc naturel - Sensibilisation Marchés	- Créations de plusieurs brochures et flyers : brochure sur les collation saine, flyers sur le moineau friquet et la chouette chevêche, réédition du catalogue des mesures favorables à la biodiversité
L'aménagement de sites à vocation didactique pour sensibiliser et informer le grand public		
Créer un jardin au naturel sur le site de la Ferme de la Grosse Tour à Burdinne		- Jardin de la Ferme de la grosse tour : poursuite des aménagements, plantations, zone sèche ...
Le Parc naturel souhaite aménager au moins un site à vocation didactique par commune		- Finalisation du projet de nouveau sentier didactique dans le cadre du projet Natur'accessible sur Braives et Wanze - Rencontre avec la commune, le PCDR et le DNF pour la valorisation du site du Bois de Ferrières à Héron
Maintenir l'organisation d'événements fédérateurs		
Fête des Plantes	- La fête des plantes est suspendue depuis l'arrêt du jardin de Pitet	
Pain Bière Fromage	-	- L'organisation de Pain Bière Fromage a été transmise à une association Burdinnoise. Plusieurs réunions afin de donner toutes les explications et le carnet d'adresse nécessaire à l'organisation de l'événement
Fête des Pommes et Poires	- Organisation de la Fête des Pommes 10 octobre 2021 au moulin de Ferrières.	- Participation de la Fête des Pommes au Moulin de Ferrières (plus de 1000 visiteurs) : nombreuses balades, animations et exposés organisés autour de la thématique des vergers et de la biodiversité en général. Présence d'une 15aine de producteurs et associations
Marchés du terroir	- Organisation des marchés du terroir de Burdinne (10x/an) et participation aux autres marchés locaux en fonction de la demande.	- 9 marchés du terroir ont été organisés avec un marché spécial conserverie et un marché cuisine sauvages
Fête du Parc naturel	- Organiser une fête tournante sur les différentes communes du territoire en collaboration avec les partenaires locaux	- 1^{ère} édition de la Fête du Parc naturel & Cie au château de Fallais
INNOVATION ET EXPERIMENTATION		
Objectif stratégique : initier ou développer des projets nouveaux ou des méthodes innovantes au profit du territoire		

Natur'accessible	-	- rédaction des contenus - choix des illustrations - réalisation des visuels en collaboration avec l'entreprise Pic Bois - placement des modules et panneaux tout au long du parcours.
Autres actions innovantes	- Promotion auprès des agriculteurs de la barre d'effarouchement	

COOPERATION, PARTENARIATS ET ECHANGES		
Objectif stratégique : renforcer les partenariats et les coopérations tant avec les acteurs du territoire qu'avec des acteurs extérieurs en vue de démultiplier les moyens mis à disposition du territoire		
Projet de territoire		
Plateforme du territoire Burdinale-Mehaigne	- Participation active à la plateforme territoriale et gestion de la dynamique.	- Plusieurs réunions des GT tourisme et produits locaux - Réunion en vue de la rédaction d'un projet dans le cadre du PwDR mesure 16.3
Le PNBM, un territoire ouvert		
Extension du territoire		- Envoi des courriers au Gouvernement, aux communes et à la CG pour informer/demande d'avis sur les demandes d'intégration - Retour des 4 communes et rédaction d'un avis de la CG
GAL Burdinale-Mehaigne	- Partenariat important dans le cadre du GAL Burdinale-Mehaigne - Porteur de la fiche projet GAL « Agriculture et Biodiversité, un défi territorial ! »	- Ecriture de deux fiches pour la nouvelle programmation GAL 2024-2028 - Clôture du projet Agriculture & Biodiversité - Réalisation d' une vidéo pédagogique sur les bons gestes du glanage pour les débutants, en collaboration avec la fiche Up' Citoyen du GAL - Clôture du projet « alimentation durable dans les écoles »
Fédération des Parcs naturels de Wallonie	- Participation aux réunions et projets de la Fédération : réunions de directions, AG, voyages d'études ADT, réunion GT ADT. - Présence de 80% de l'équipe aux Journées Européennes des Parcs naturels de Wallonie	- La directrice a assuré l'interim de la direction de la Fédération entre le départ de Nicolas Nederlandt et l'arrivée de Jérôme Chaplier sur la période Octobre/novembre (préparation, organisation et tenue des bureaux de la FPNW, soutien à l'équipe, organisation de la réunion des directeurs et répartition des tâches vers les autres directeurs pour tous les dossiers urgents ne pouvant attendre l'arrivée du nouveau directeur, travail sur les budgets et perspectives 2024 de la FPNW). Elle a également accompagné le nouveau directeur dans ses fonctions fin novembre et début décembre ; - Participation eu GT sur les nouveaux plans de gestion - Vérificateur aux comptes 2023 (exercice 2022) pour la Fédération - Participation de l'équipe à la journée Interparc au PNHP et aux JEPN au PNS - Suivis de diverses formations organisées par la Fédé (QGIs).
Autres partenaires de la plateforme	- Nombreux projets en collaboration avec les partenaires : invasives avec le CRMA - Soutien à divers projets des ADL en lien avec l'agriculture et les circuits-courts – participation à leur comité de suivi - Mise à disposition de la ferme de la Grosse Tour pour des événements du Centre-culturel Braives Burdinne, participation à son conseil d'orientation	- Suite à l'achat de terrain par l'asbl du Château de Moha, participation à des réunions pour le développement du Château de Moha et la future mise à jour du plan de gestion des sites naturels remarquables. - Soutien au Moulin de Ferrières pour la réflexion sur la gestion des abords et mise en place de certains chantiers - Soutien au Village du Saule dans son projet LEADER « valorisation du saule » - Soutien aux deux projets slow tourisme et tourisme durable, accueil de la soirée de lancement du week-end slow tourisme - Rencontre avec le CRMA pour l'évaluation de son plan d'action et l'élaboration du suivant - Dans le cadre d'une collaboration avec la fiche up'citoyen du Chateau de Moha, organisation de trois formations à la taille des arbres de toutes les équipes techniques des partenaires
Autres partenaires du territoire		- Très belle collaboration avec la section locale des CNB que nous accueillons dans nos locaux et collaboration pour mener ensemble des guidances...
FRW		- Participation aux réunions des CLDR - Réunion pour la mise en place de la CLDR de Burdinne
DNF		- Nombreuses rencontres pour différents projets : life BNIP, Station d'épuration de Latinne, mise sous statut de réserve le bois de ferrière et les mares d'Hannêche,...

TABLEAUX DE SYNTHÈSE DES OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION

AXE 1 : PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

AXE 2 : PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

AXE 3 : DEVELOPPEMENT RURAL ET ECONOMIQUE

AXES TRANSVERSAUX

AXE 1 PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL			Objectif opérationnel n°	Projet n°
1 : LA STRUCTURE ECOLOGIQUE PRINCIPALE	Objectif stratégique 1: ETUDIER, SAUVEGARDER ET AMPLIFIER LA STRUCTURE ECOLOGIQUE PRINCIPALE			
	1 Approfondir, renforcer et diffuser les connaissances de la SEP	Mettre à jour et affiner la cartographie de la SEP pour engager des actions plus fortes en faveur de sa préservation	1	1
		Améliorer la connaissance des espèces floristiques		2
		Améliorer la diffusion des connaissances et assurer son appropriation par les différents acteurs		3
	2 Préserver, restaurer et renforcer la SEP	Contribuer à la protection des habitats remarquables	2	4
		Agir pour la restauration et le développement de la SEP		5
		Identifier et expérimenter un Réseau écologique fonctionnel et durable		6
	3 Contribuer à la protection des habitats et des espèces Natura 2000	Améliorer les connaissances biologiques afin de contribuer à la protection des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	3	7
		Agir pour la protection des habitats et espèces Natura 2000		8
	4 Étudier, renforcer et protéger des espèces ou des groupes d'espèces animales	Améliorer la connaissance par la réalisation d'inventaires biologiques	4	9
		Entreprendre et poursuivre des actions ciblant certaines espèces ou groupes d'espèces		10
	5 Agir contre les espèces exotiques envahissantes	Contribuer à l'élimination des espèces exotiques envahissantes végétales et animales	5	11
		Sensibiliser les professionnels et les particuliers		12
	6 Renforcer les actions des partenaires dont le CRMA sur la Burdinale, la Mehaigne et leurs affluents	Améliorer les connaissances en réalisant et /ou soutenant des inventaires	6	13
		Participer aux actions proposées par les différents acteurs sur les cours d'eau		14
	7 Soutenir, promouvoir et évaluer la mise en œuvre de pratiques favorables à la biodiversité sur les sites anthropisés	Accompagner et réaliser des aménagements favorables à la biodiversité	7	15
		Promouvoir et développer un réseau de jardins au naturel		16
		Promouvoir la gestion différenciée et des alternatives aux pesticides		17
2 : LIGNEUX CHAMPÊTRES : LES VERGERS, LES HAIES ET LES ARBRES TÊTARDS	Objectif stratégique 2 : SAUVEGARDER, RESTAURER ET DEVELOPPER LE RESEAU DES LIGNEUX CHAMPETRES			
	1 Préserver et valoriser le patrimoine fruitier	Améliorer les connaissances par la réalisation d'inventaires	8	18
		Renouveler, entretenir et restaurer le patrimoine fruitier		19
		Sauvegarder les variétés anciennes et/ou locales et promouvoir leur diffusion et leur plantation		20
		Sensibiliser, accompagner et former le grand public et les professionnels		21
	2 Sauvegarder et développer le réseau de haies et de saules têtards	Développer le réseau de haies et d'arbres têtards	9	22
		Sensibiliser, accompagner et former le grand public et les professionnels		23
3 : BIODIVERSITÉ EN MILIEU AGRICOLE	Objectif stratégique 3 : AMÉLIORER LA CAPACITÉ DU MILIEU AGRICOLE EN FAVEUR DE LA FAUNE SAUVAGE (EN PARTICULIER LES OISEAUX DES CHAMPS) ET CONTRIBUER AINSI AU REDÉVELOPPEMENT DES ESPÈCES SAUVAGES			
	1 Réaliser le suivi des oiseaux des champs	Evaluer l'état des populations par un suivi régulier des oiseaux des champs	10	24
		Evaluer l'impact des aménagements et des actions réalisées en faveur des oiseaux des champs		25
	2 Mettre en place des aménagements et/ou des mesures favorables à l'avifaune et la faune sauvage en général	Renforcer le maillage écologique et appuyer la mise en place et le suivi de mesures agro-environnementales	11	26
		Etendre le bénéfice environnemental des mesures telles que les MAE par d'autres actions		27
4. DÉPENDANCES VERTES DE VOIES DE COMMUNICATION ET CHEMINS CREUX	Objectif stratégique 4 : RENFORCER VOIRE AMÉLIORER LA GESTION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ EN BORDURE DES VOIES DE COMMUNICATIONS.			
	1 Accompagner et conseiller les gestionnaires pour l'amélioration de la gestion	Analyser et classer les dépendances vertes et des chemins creux avec des recommandations de gestion à destination des gestionnaires et avec encadrement du Parc naturel	12	28
		Collaborer au suivi du réseau des bords de routes mis en fauchage tardif		29
	2 Appliquer une gestion différenciée sur les bords de routes sélectionnés et en évaluer l'impact	Restaurer et gérer deux bords de routes par commune en accord avec celle-ci et les autres services publics	13	30
		Actualiser les inventaires et les suivis des bords de routes gérés par le Parc naturel et en évaluer les impacts		31

AXE 2 PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			Objectif opérationnel n°	Projet n°
PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Objectif stratégique 1 : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, PATRIMOINE RURAL ET PAYSAGES			
	1 Préserver les paysages par le développement et la valorisation d'une charte paysagère et en faire la promotion	Elaborer et développer une charte paysagère pour le territoire des quatre communes	14	32
		Valoriser la charte paysagère en tant qu'un des outils référents pour tout aménagement ou intervention sur le territoire		33
		Assurer la promotion de la charte paysagère auprès des différents acteurs du territoire		34
		Produire et partager des données cartographiques sur le paysage		35
	2 Conseiller et accompagner les procédures d'aménagement de l'espace	Conseiller en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire	15	36
		Élaborer des lignes de conduite pour l'ensemble du territoire du Parc naturel, et en supracommunalité lorsque c'est possible, en matière d'installation de panneaux solaires, de déblais remblais, d'implantations d'éoliennes dans et aux alentours du Parc naturel		37
		Assurer l'adéquation de l'aménagement des voies de communication du territoire telles que le Ravel avec les spécificités paysagères traversées		38
	3 Valoriser et protéger des éléments du patrimoine rural	Informar, sensibiliser sur la valorisation et la protection, en particulier des sites remarquables, du petit patrimoine, des sites archéologiques et du patrimoine rural	16	39
		Veiller à la protection générale des paysages ruraux et de leurs éléments		40
ENERGIE	Objectif stratégique 2 : ENCOURAGER L'UTILISATION RATIONNELLE DE L'ÉNERGIE ET VEILLER À UN DÉVELOPPEMENT MESURÉ DES ÉNERGIES ALTERNATIVES			
	1 Renforcer les actions en matière d'énergie	Diffuser les informations en matière d'énergie et d'écoconstruction	17	41
		Soutenir et favoriser les énergies nouvelles en apportant un regard particulier quant aux impacts des implantations sur la biodiversité, le patrimoine et le paysage		42
MOBILITE	Objectif stratégique 3 : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE MOBILITÉ PLUS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT			
	1 Promouvoir une mobilité douce qui respecte les spécificités paysagères et écologiques	Favoriser la mobilité douce et l'accessibilité aux services publics	18	43
		Appuyer et relayer les actions mises en place dans le cadre des PCM, PIM et autres projets de mobilité		44

AXE 3 DEVELOPPEMENT RURAL ET ECONOMIQUE			Objectif opérationnel n°	Projet n°
1 : TOURISME	Objectif stratégique 1 : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UN TOURISME DE QUALITÉ ADAPTÉ AUX SPÉCIFICITÉS D'UN PARC NATUREL			
	1 Elaborer et développer des outils touristiques en collaboration avec les acteurs touristiques du territoire	Contribuer à la mise en place d'une image forte du territoire, base d'une offre touristique attractive	19	45
		Poursuivre la réalisation des activités actuelles variées du Parc naturel à destination de tous		46
		Renforcer l'attractivité du Jardin des Plantes de Pitet pour en faire un véritable outil de sensibilisation et de communication ainsi qu'un point fort touristique		47
		Soutenir et élaborer de nouveaux outils de découverte du territoire		48
	Objectif stratégique 2 : PARTICIPER À LA PROMOTION ET LA VIE DU TERRITOIRE			
	1 Contribuer à la valorisation du patrimoine rural et culturel	Poursuivre l'organisation ou la participation à des événements qui contribuent à la valorisation du patrimoine rural et culturel du territoire Valoriser le patrimoine	20	49 50
2 : AGRICULTURE ET PRODUITS LOCAUX	2 Contribuer au développement de la vie culturelle et associative	Valoriser le potentiel d'accueil du site et du bâtiment de la Ferme de la Grosse Tour	21	51
	Objectif stratégique 1 : SOUTENIR ET DÉVELOPPER LES LIENS ENTRE L'AGRICULTURE ET L'ENVIRONNEMENT			
	1 Valoriser, promouvoir et soutenir une agriculture durable et respectueuse de l'environnement	Accentuer et valoriser les liens entre l'agriculture et l'environnement	22	52
		Promouvoir, soutenir et aider à la mise en place de mesures favorables à l'environnement dans des exploitations		53
		Promouvoir et aider à la mise en place de méthodes agricoles alternatives durables et respectueuses de l'environnement		54
		Valoriser une agroforesterie adaptée au territoire		55
	Objectif stratégique 2 : VALORISER LES PRODUCTIONS LOCALES			
	1 Soutenir et promouvoir les agriculteurs, les producteurs et artisans locaux et leurs produits	Valoriser les producteurs et artisans locaux et leurs produits par l'organisation de manifestations Faire connaître les producteurs et les artisans dont la qualité des produits contribue à l'image du Parc naturel Mieux faire connaître le travail des agriculteurs	23	56 57 58
3 : SYLVICULTURE ET GESTION FORESTIERE	2 Valoriser les productions typiques du territoire	Soutenir les productions à l'échelle familiale et valoriser les pommes et poires produites dans les vergers traditionnels du Parc naturel Sauvegarder et valoriser des races traditionnelles comme la Fauve de Mehaigne et des variétés fruitières caractéristiques du territoire	24	59 60
	Objectif stratégique 1 : CONCILIER GESTION FORESTIÈRE, GESTION ENVIRONNEMENTALE ET LISIÈRES FORESTIÈRES			
	1 Promouvoir et soutenir une gestion forestière durable et respectueuse de l'environnement	Soutenir les propriétaires dans l'application des recommandations définies dans les arrêtés de désignation des sites Natura 2000	25	61
		Jouer un rôle de relais entre les propriétaires forestiers et la cellule d'appui à la petite propriété privée		62
		Valoriser les essences feuillues indigènes dans un maximum de stations forestières et prioritairement dans les habitats forestiers remarquables		63
		Travailler avec les propriétaires prêts à tenter des initiatives sylvicoles et à suivre des recommandations de gestion telles que celles proposées pour les bois en zones Natura 2000 ou toute autre initiative (SRFB)		64
	2 Améliorer les lisières forestières en faveur de la biodiversité	Promouvoir une gestion des ouvertures et lisières forestières afin d'en optimiser l'intérêt écologique	26	65

AXES TRANSVERSAUX		Objectif opérationnel n°	Projet n°
COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION	Objectif stratégique 1 : RENFORCER LA VISIBILITÉ DU PARC NATUREL ET DE SES ACTIONS		
	Renforcer la visibilité et la cohérence du Parc naturel et de ses actions	27	66
	Susciter et développer une communication spécifique ciblée sur les « villes portes » que sont Liège, Namur, Bruxelles	28	67
	Approvisionner régulièrement les communes environnantes avec ses publications (agendas, brochures...) et à transmettre la communication développée en collaboration avec la Fédération des Parcs Naturels	29	68
	Pose de panneaux d'entrée, la pose de panneaux didactiques, la diffusion de publications	30	69
	Objectif stratégique 2 : INFORMER ET SENSIBILISER LE PLUS GRAND NOMBRE AUX THÈMES ABORDÉS PAR LE PARC NATUREL		
	Sensibiliser et informer un large public à la protection et la valorisation du patrimoine naturel	Site internet	70
		Publications annuelles et thématiques	71
		Animations/promenades/conférences /formations	72
		Panneaux didactiques	73
		Par le soutien et la participation aux autres initiatives	74
		Communiquer, diffuser ses connaissances	75
	L'aménagement de sites à vocation didactique pour sensibiliser et informer le grand public	Continuer de valoriser le Jardin des Plantes de Pitet	76
		Créer un jardin au naturel sur le site de la Ferme de la Grosse Tour à Burdinne	77
		Le Parc naturel souhaite aménager au moins un site à vocation didactique par commune	78
	Maintenir l'organisation d'événements fédérateurs	Fête des Plantes	79
		Pain Bière Fromage	80
		Fête des Pommes et Poires	81
		Marchés du Terroir et de la Nature	82



Parc naturel Burdinale-Mehaigne asbl
rue de la Burdinale 6 - 4210 Burdinne
Tél : 085 / 71 28 92 Fax : 085 / 71 01 47
info@pnbm.be
www.pnbm.be



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales.

